



Le parti tient à la participation du pouvoir

### Le FFS reporte sa Conférence nationale du consensus

Le Front des forces socialistes reporte la Conférence du consensus national (CNC) prévue les 23 et 24 février à une date ultérieure. Attaché à faire impliquer le pouvoir et la classe politique dans son initiative, le parti a préféré «revoir» sa stratégie surtout que plusieurs partis qui étaient favorables à la rencontre, ont posé des préalables.

Page 2

Quarante éléments de Daech éliminés

## Bombardements égyptiens en Lybie

La situation sécuritaire en Lybie voisine ne prête guère à l'optimisme, et l'option d'une intervention militaire semble plus que jamais imminente, après les développements gravissimes survenus hier, torpillant de la sorte les efforts de paix initiés par les Nations unies.

Page 3



Face aux milices djihadistes de toutes parts

## Les armées arabes font le ménage

Par Nabil Benali

Dernier épisode d'une réaction en série face à la hausse, en nombre et en intensité, de l'activité des groupes terroristes dans plusieurs pays arabes, l'Egypte a annoncé, hier, avoir mené des frappes aériennes contre des positions d'un groupe djihadiste se réclamant de l'Etat islamique (Daech). Cette organisation a diffusé dimanche dernier une vidéo montrant la décapitation de 21 hommes qu'elle présente comme des Egyptiens de confession

chrétienne copte, récemment kidnappés en Lybie. Sur les images postées sur des sites Internet utilisés par Daech, des hommes portant des combinaisons oranges, semblables à celles d'autres otages exécutés récemment en Syrie, les membres jihadistes, sont alignés sur une plage, les mains menottées dans le dos, avant que leurs bourreaux ne les décapitent. En janvier, la branche libyenne de la dite organisation avait affirmé avoir kidnappé 21 coptes égyptiens en Lybie et Le Caire avait confirmé que 20 de ses ressortissants avaient été enlevés dans ce pays voisin

lors de deux attaques distinctes. L'armée égyptienne intervient donc au moment où l'Irak prépare une vaste offensive contre Daech et plus précisément contre ses positions à Moussol, ville symbolique pour le projet même du «Califat» que veut asseoir cette organisation par le feu et par le sang. De son côté, le CCG (Conseil de coopération du Golfe) attend le feu vert de l'ONU pour recourir à la force armée afin d'obliger les houthis à quitter Sanaa et permettre le rétablissement de l'ordre constitutionnel au Yémen.

Page 3

Benghebrit convoque une réunion demain avec les syndicats

## Suivi mitigé de la grève du Cnapest

Les tentatives de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, de désamorcer la situation potentiellement tendue que connaît son secteur n'ont pas eu d'écho auprès du Cnapest qui a maintenu sa grève hier. Cette grève d'une journée reconductible a été plus au moins suivie par les établissements scolaires à travers le pays.

Page 3

Contrebande

## Saisie de plus de 100 kg de kif traité

Plus de 100 kilogrammes de kif traité et divers produits destinés à la contrebande ont été saisis dans plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche dernier, la Gendarmerie nationale dans un communiqué.



Mouvement anti-gaz de schiste

## In Salah maintient la pression

Comme attendu, la ville de In Salah a accueilli, hier, trois caravanes de solidarité venues de trois localités du Sud, à savoir Ouargla, Adrar et Tamanrasset.

Page 2





Le parti tient à la participation du pouvoir

# Le FFS reporte sa Conférence nationale du consensus

**Le Front des forces socialistes reporte la Conférence du consensus national (CNC) prévue les 23 et 24 février à une date ultérieure. Attaché à faire impliquer le pouvoir et la classe politique dans son initiative, le parti a préféré «revoir» sa stratégie surtout que plusieurs partis qui étaient favorables à la rencontre, ont posé des préalables.**



«ar Sofiane Aït Mohamed

«**N**ous avons estimé, après examen et évaluation de la situation que la Conférence nationale de consensus (CNC) devrait être reportée à une date ultérieure», a annoncé le premier secrétaire du parti Mohamed Nebbou, dans sa déclaration préliminaire lors du forum du quotidien *Liberté*, affirmant qu'à ce jour, «aucun acteur consulté n'a exprimé un refus officiel de participer à cette conférence, même si ces parties expriment certaines divergences de point de vue quant à l'architecture et à la préparation de cette conférence ou demandent des compléments d'information ou des clarifications supplémentaires». La date de sa tenue sera décidée «en concertation» avec les parties

ayant déjà adhéré à l'initiative de la CNC, a-t-il fait savoir. Mohamed Nebbou ne veut pourtant pas admettre que «les partis consultés» comme le FLN, le RND ou encore TAJ et le MPA aient posé des préalables, accusant la presse de les avoir «abusivement présentées». «Ces demandes diverses ont été présentées abusivement par certains médias comme des préalables à la participation», accuse Nebbou dans sa déclaration, affirmant que le FFS «s'est efforcé de lever les appréhensions, les malentendus et les mauvaises interprétations de sa démarche». Il a souligné, que s'agissant de la recherche d'un consensus national, de l'organisation d'une Conférence nationale de consensus dans la portée symbolique est très forte, «le seul préalable qui vaille était de s'asseoir autour d'une table».

Y compris avec le pouvoir, estime-t-il. «Nous allons tout faire pour que le pouvoir prenne part à cette conférence, car nous estimons que cela est important», a précisé M. Nebbou, réitérant son appel à toute la classe politique et la société civile à y assister, dont les partis de l'opposition réunis dans la Coordination nationale pour la transition et les libertés démocratiques (Cntld). L'hôte du quotidien a précisé, à ce propos, que le pouvoir «n'a pas encore» répondu à l'offre du FFS, de même que la Cntld. «Depuis 50 ans, le FFS a gardé la même ligne et n'appartient à aucun clan, le parti n'a fait qu'adopter une nouvelle stratégie d'adaptation», a ajouté l'intervenant, maintes fois interpellé sur la «cohésion» de son initiative de consensus et la ligne politique du plus vieux parti d'opposition. Interrogé sur la «légitimité» des

institutions actuelles, M. Nebbou a estimé qu'il serait «insensé» de remettre en cause ce fait «dans la conjoncture actuelle». «Il faut relever la symbolique même de l'action de s'asseoir autour d'une même table», a observé le leader du FFS. «Notre but est de mettre en place, de manière collective et consensuelle, un système politique ouvert, édifier un Etat de droit et mettre en place un certain nombre de normes permettant un meilleur fonctionnement de l'Etat et de ses institutions, d'apporter ensemble, dans la cohésion nationale, des réponses cohérentes et adaptées aux défis de la situation actuelle», a résumé Nebbou pour qui «le pays a besoin de transformations politiques, économiques et sociales fondamentales».

S. A. M.

Mouvement anti-gaz de schiste

## In Salah maintient la pression

Par Rachid Chihab

Comme attendu, la ville de In Salah a accueilli, hier, trois caravanes de solidarité venues de trois localités du sud, à savoir Ouargla, Adrar et Tamanrasset. En nombre de quelques dizaines, les hôtes de In Salah ont pris part à la marche organisée dans les rues de la ville pour s'opposer à l'exploration du gaz de schiste dans tout le sud algérien. Selon une source locale réputée pour être sûre, entre 4 000 et 5 000 personnes ont participé à cette action de protestation, indique-t-elle. A la fin de la manifestation, les marcheurs se sont rassemblés devant le siège de la daïra où un meeting a été tenu pour remercier les activistes venus des autres wilayas. Les deux actions se sont déroulées dans le calme, précise notre source.

En ce qui concerne les accès au site d'Ahnit et la zone gazière de Hassi Moumen, notre contact affirme qu'ils sont restés fermés depuis huit jours. «Les protestataires refusent d'ouvrir l'accès aux deux sites et ce, pour maintenir la pression sur les pouvoirs publics et les amener à faire machine arrière en ce qui concerne le gaz de schiste», précise la même source.

Cette situation délicate, a contraint Sonatrach à recourir aux hélicoptères pour acheminer de la nourriture et autres denrées alimentaires à ses travailleurs piégés à l'intérieur du site d'Ahnit où s'effectue le forage expérimental pour le gaz de schiste. «Le transport aérien est le seul moyen qui reste pour Sonatrach pour ravitailler les travailleurs du chantier d'Ahnit». Les protestataires qui ferment l'accès vers ce site refusent catégoriquement de lever les barricades.

Sur l'avenir du mouvement, notre contact nous fait savoir que les animateurs du mouvement anti-gaz de schiste à In Salah ont adressé un nouvel ultimatum aux pouvoirs publics pour réviser sa décision. Faute de quoi, de nouvelles démarches radicales seront prises le 24 du mois en cours. «Les protestataires espèrent que le président de la République prenne une décision à leur faveur à l'occasion de la Fête nationale des hydrocarbures. Si cela ne se réalisera pas, des mesures radicales seront prises», affirme-t-elle.

Pour faciliter la vie aux citoyens, des appels ont été lancés aux fonctionnaires pour rejoindre leurs postes de travail entre 14h et 16h. «Toutes les administrations ouvrent à partir de 14h pour permettre aux gens de régler leurs affaires», témoigne notre contact qui indique que les classes d'examen dans les écoles suivent les cours le matin et l'après-midi. Par contre, les magasins ouvrent à partir de 17h.

R. C.

REGARDS  
Par Ahmed Halfaoui

## Etats-Unis : quand l'hybris gouverne

**H**eureusement pour l'humanité que la volonté de puissance des Etats-Unis a été confrontée à de providentielles erreurs de jugements, sur tous les terrains où elle a voulu s'exercer. Sinon, le monde ne serait plus qu'un vaste champ offert à leur hégémonie, sans partage. Il en a été autrement, mais l'objectif est maintenu, envers et malgré tout. Car il n'y a pas de politique de rechange, quand c'est l'argent qui est aux commandes. Cette volonté de puissance, déclinée dans une arrogance sans limites, a été clairement affirmée dans cette «Authorization for Use of Military Force» (Aumf) votée par le Congrès en 2001. L'Aumf offre toute liberté aux agressions contre, notamment les nations dont il est prouvé «qu'elles ont planifié, autorisé, commis ou aidé les attaques terroristes du 11 septembre 2001 (...) afin de prévenir tout acte futur de terrorisme international contre les Etats-Unis par ces nations...». Nous savons ce qu'il en a résulté, en Afghanistan, en Irak, en Libye, en Syrie et là où

Washington a jugé bon d'intervenir, soit en projetant ses forces armées, soit en menant des opérations de déstabilisation. Parallèlement, s'était étendue la domination de la finance sur l'économie réelle, accompagnée de sa destruction et de la plongée d'un grand nombre de pays, y compris occidentaux, dans une profonde crise économique. Tandis qu'au Moyen-Orient et en Afrique se développe un «terrorisme» de masse, paradoxalement provoqué par la «lutte contre le terrorisme». Dans la même veine, en défense de leurs intérêts, cette fois-ci contre la Russie, c'est l'Ukraine qui est ciblée par les Etats-Unis pour se voir démantelée et fourvoyée dans un conflit mortel. Cependant, leurs entreprises de domination ont connu de cinglants revers. En Amérique latine, ils ont subi une perte d'influence historique et en Syrie, ils ont dû se rendre à la raison qu'il y a des limites à respecter. C'est certainement pour cela que Barak Obama dit : «Ce n'est pas parce qu'on a le meilleur marteau que chaque problème est un

clou». C'était le 28 mai 2014 à l'Académie militaire de West Point. Une façon de reconnaître que les temps sont devenus plus difficiles que prévu et qu'il faut se faire à l'idée de modérer les ambitions. La récente volte-face de l'Union européenne, illustrée par la démarche du président français, François Hollande, et de la chancelière allemande, Angela Merkel, auprès du président russe, Vladimir Poutine, concernant le règlement du conflit ukrainien, vient confirmer aux étatsuniens qu'ils doivent tenir compte, aussi, des intérêts de leurs alliés et qu'ils ne sont pas forcément les seuls maîtres. Venant de la part de satellites indéfectibles, jusqu'ici, le signal est très fort. Peut-être allons-nous assister à reconsidération de la stratégie étatsunienne, à la lumière des retours de flamme qu'elle provoque. En termes d'arrogance, peut-être que la Maison-Blanche sera poussée à tempérer ses ardeurs et à tenir compte du fait que tout ne lui est pas permis, que la chute de l'Urss ne signifiait pas forcément que la planète allait être à ses pieds.

A. H.

# Quarante éléments de Daech éliminés Bombardements égyptiens en Lybie

La situation sécuritaire en Libye voisine ne prête guère à l'optimisme, et l'option d'une intervention militaire semble plus que jamais imminente, après les développements gravissimes survenus hier, torpillant de la sorte les efforts de paix initiés par les Nations unies.



Par M. Ait Chabane

**E**n effet, les bombardements inopinés perpétrés par l'Égypte contre les positions des hordes de l'organisation dite de l'Etat islamique (Daesh) pour venger la décapitation de 21 coptes, ouvre grandes les portes d'une intervention militaire et risque sérieusement de compromettre le cycle de dialogue interlibyen qui se déroule à Genève (Suisse) sous les auspices de l'ONU. D'ailleurs, l'Égypte, épaulée par Paris et Washington, a aussitôt insisté sur l'impératif d'une «intervention ferme» de la communauté internationale en Libye, appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à se réunir en urgence pour décider de «nouvelles mesures» pour contrecarrer l'organisation dite Daesh dans

ce pays. «Nos forces armées ont mené hier des frappes aériennes ciblées contre des camps et des lieux de rassemblement ou des dépôts d'armes de Daesh en Libye», a annoncé l'armée égyptienne hier, tout en diffusant des images montrant des avions de combats décollant peu avant les bombardements. L'Algérie, consciente des répercussions d'une telle situation sur l'avenir de la Libye, «en appelle à l'intensification des efforts pour encourager les Libyens à s'engager dans le dialogue», tout en condamnant l'odieuse assassinat de coptes égyptiens. «Les développements dangereux enregistrés en Libye nous interpellent à l'effet de consentir davantage d'efforts pour encourager les Libyens à s'engager dans le dialogue», a déclaré, hier à Alger, le ministre des Affaires étran-

gères, Ramtane Lamamra, à l'issue de l'audience qu'il a accordée au vice-ministre qatari des AE, en visite en Algérie. Et de rappeler l'importance «d'encourager les Libyens à interagir avec les efforts déployés dans ce sens, que ce soit par l'Algérie ou l'ONU pour mettre un terme à la spirale de violences et parvenir à une solution pacifique», notamment en cette conjoncture où le bruit de bottes font de plus en plus d'échos. Qu'à cela ne tienne, les choses semblent s'accélérer dans le mauvais sens, au vu des développements défavorables de la situation en Libye, et des dispositions prises par plusieurs pays occidentaux. Dans cette optique, une coalition internationale est en train de voir le jour, encouragée davantage par les bombardements effectués par l'Égypte, juste après

avoir conclu un accord d'achat d'avions militaires de la France. Auparavant, c'est l'Italie qui avait ouvert le bal en appelant ses personnels diplomatiques à évacuer leurs postes en Libye. A cela s'ajoute la condamnation sans détour des Etats-Unis suite à la décapitation des 21 coptes égyptiens. Autant d'ingrédients qui ne plaident forcément pas à l'aboutissement des négociations politiques amorcées par les Nations unies pour solutionner le conflit libyen. Une guerre de trop que celle qui s'annonce chez le voisin libyen, que l'Algérie a tenté de dissuader par tous les moyens, mais c'était sans compter sur les ramifications de la sinistre organisation terroriste Daesh qui saborde les efforts de paix et justifie, en revanche, une intervention militaire.

M.A.C.

Règlement de la crise en Libye et au Mali

## Le Qatar soutient les efforts de l'Algérie

Le vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la coopération internationale Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al Thani a réaffirmé, lundi à Alger, le soutien de son pays aux efforts de l'Algérie pour le règlement de la crise en Libye et au Mali. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, le responsable qatari a indiqué avoir examiné «certaines questions politiques et réaffirmé le soutien permanent du Qatar à l'Algérie». La rencontre a été une «occasion pour évoquer les efforts de l'Algérie visant à trouver une solution aux crises libyenne et malienne, et affirmer le soutien du Qatar à ces efforts», a-t-il ajouté. La visite du vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la coopération internationale intervient dans le cadre du suivi des travaux de la réunion de la commission mixte algéro-qatarie tenue les 23 et 24 novembre 2014 à Doha (Qatar), et de la relance des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans plusieurs secteurs dont l'industrie, l'agriculture, l'énergie et le tourisme.

R. N.

Frontières Tunisie-Libye

## Déploiement militaire pour prévenir toute menace

Les unités militaires tunisiennes sont déployées le long des frontières terrestres et maritimes tuniso-libyennes pour prévenir d'éventuelles menaces contre l'intégrité territoriale du pays, a déclaré le lieutenant-colonel, Belhassen Oueslati, porte-parole du ministère de la Défense.

Cité par l'Agence TAP, M. Oueslati a précisé que «ces unités militaires qui sont renforcées par des unités de la garde nationale et de la douane, vont sécuriser les frontières et empêcher toute tentative d'infiltration de terroristes, de trafic d'armes ou de contrebande de marchandises subventionnées». Le lieutenant-colonel a indiqué que la situation en Libye est «suivie de près» par les autorités tunisiennes, ajoutant que des hélicoptères et avions militaires effectuent des opérations de ratissage pour surveiller l'espace aérien et les frontières terrestres et maritimes.

L'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech-EI), activant principalement en Irak et en Syrie, a diffusé dimanche dernier une vidéo montrant le meurtre atroce de 21 hommes qu'elle présente comme des otages égyptiens, récemment kidnappés en Libye.

L'Égypte a mené, hier à l'aube, une attaque aérienne ciblée contre des positions de ce groupe terroriste.

R. N.

Face aux milices djihadistes de toutes parts

# Les armées arabes font le ménage

Par Nabil Benali

**D**ernier épisode d'une réaction en série face à la hausse en nombre et en intensité de l'activité des groupes terroristes dans plusieurs pays arabes, l'Égypte a annoncé, hier, avoir mené des frappes aériennes contre des positions d'un groupe djihadiste se réclamant de l'Etat islamique (Daech). Cette organisation a diffusé dimanche dernier une vidéo montrant la décapitation de 21 hommes qu'elle présente comme des Égyptiens de confession chrétienne copte, récemment kidnappés en Libye. Sur les images postées sur des sites Internet utilisés par Daech, des hommes portant des combinaisons orangées, semblables à celles d'autres otages exécutés récemment en Syrie, les membres jha-

distes, sont alignés sur une plage, les mains menottées dans le dos, avant que leurs bourreaux ne les décapitent. En janvier, la branche libyenne de la dite organisation avait affirmé avoir kidnappé 21 coptes égyptiens en Libye et Le Caire avait confirmé que 20 de ses ressortissants avaient été enlevés dans ce pays voisin lors de deux attaques distinctes. L'armée égyptienne intervient donc au moment où l'Irak prépare une vaste offensive contre Daech et plus précisément contre ses positions à Mossoul, ville symbolique pour le projet même du «Califat» que veut asseoir cette organisation par le feu et par le sang.

De son côté, le CCG (Conseil de coopération du Golfe) attend le feu vert de l'ONU pour recourir à la force armée afin d'obliger les hou-

this à quitter Sanaa et permettre le rétablissement de l'ordre constitutionnel au Yémen.

Après les prises de positions sans lendemain dans le cadre de la diplomatie arabe et de la Ligue arabe, ce réveil des armées arabes intervient au moment où les forces armées de plusieurs pays africains se mobilisent contre une autre organisation djihadiste, Boko Haram. Après le Nigeria et le Cameroun, visiblement dépassés par la guérilla de Boko Haram, le Niger vient d'emboîter le pays au Tchad dans la lutte contre cette dangereuse organisation. Le représentant spécial de Ban Ki-moon a appelé, récemment, «une meilleure résolution» et «des résultats plus importants» de l'armée nigérienne lors d'une opération conjointe avec les pays voisins pour lutter contre

le dit groupe armé. Alors que Boko Haram traverse la frontière nigérienne pour pénétrer ses pays voisins, une Force conjointe multinationale (Mnjtf) a été mise en place avec des troupes en provenance du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigeria. La Commission du bassin du lac Tchad (Lvbc) jouera un rôle de plate-forme destinée à coordonner les efforts de lutte entre les pays touchés. L'Union africaine et les Nations unies projettent même de fournir une assistance technique à la Lcdd. La Mnjtf, qui regroupera près de 8 700 soldats, doit encore obtenir l'autorisation du secrétaire général et du Conseil de sécurité de l'ONU, probablement la semaine prochaine. Un grand pas dans la prise en charge des pays touchés par le terrorisme par eux-mêmes, après les interventions catastro-

phiques des armées occidentales, dont les expériences en Afghanistan, en Irak et en Libye, n'ont fait que multiplier les groupes djihadistes et compliquer le phénomène à travers le monde. Alors qu'il n'y avait qu'une organisation d'importance, Al Qaïda, qui avait une seule base auprès des taliban d'Afghanistan, on se retrouve avec Al Qaïda au Yémen, Daech en Irak et en Syrie, les houthis au Yémen, Boko Haram au Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger, ainsi que le Shabab en Somalie, pour ne parler que des grosses organisations, sans compter les groupes de moindre importance, dont l'Aqmi au Sahel, ainsi que d'autres groupuscules en Tunisie, en Libye, au Sinaï et, bien entendu, en Syrie et dans la bande frontalière allant du Pakistan à l'Afghanistan.

N.B.

Benghebrit convoque une réunion demain avec les syndicats

# Suivi mitigé de la grève du Cnapest

Les tentatives de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, de désamorcer la situation potentiellement tendue que connaît son secteur n'ont pas eu d'écho auprès du Cnapest qui a maintenu sa grève hier. Cette grève d'une journée reconductible a été plus au moins suivie par les établissements scolaires à travers le pays.



Par Louiza Ait Ramdane

L'action intervient quelques jours seulement de la fin de la grève de deux jours, initiée par l'Intersyndicale de l'éducation. Selon la Coordination nationale des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), l'appel à la grève a été suivi par la majorité des lycées de la capitale. Sur un total de 48 lycées, 27 sont en grève. Ce qui représente un taux de participation de 56,25%, précise le porte-parole du Cnapest, Messaoud Boudiba, joint par téléphone.

Au lycée Aïssat-Idir, à la place du 1<sup>er</sup> Mai, sur un total de 62 enseignants, 39 ont répondu favorablement à l'appel du Cnapest, soit un taux de 63%. Par ailleurs, au centre du pays, le suivi de la grève a été partiel, à l'instar des wilayas de Blida, Tizi Ouzou et Boumerdès. L'appel à la grève a été diversement suivi, dans les wilayas de la région ouest du pays, ainsi que les wilayas de l'est, selon le constat de l'APS.

L'origine de la colère du Cnapest est l'échec des négociations avec le ministère de l'Education nationale en l'absence des engagements concrets de la part de la tutelle. «Nous avons eu une réunion mercredi dernier avec les responsables du ministère et après six heures de concertation, nous avons constaté qu'aucune solution n'a été engagée pour satisfaire nos revendications inscrites,

ce qui explique la décision du maintien de la grève», a souligné le chargé de la communication, Messaoud Boudiba. Le Cnapest a donc décidé d'une grève reconductible. «Si la tutelle campe sur ses positions, notre mouvement se poursuivra automatiquement et sera ouvert jusqu'à satisfaction de nos revendications», a-t-il insisté.

Ce mouvement de protestation, rappelle le syndicat, a été décidé en marge du conseil national de ce syndicat qui a eu lieu les 30 et 31 décembre dernier. Pour ce qui est des revendications du Cnapest, celui-ci revendique, en plus de la révision du statut particulier, la révision du système de carrière. Il demande également l'organisation des concours de promotion et la confirmation automatique des enseignants à la retraite dans le primaire et le moyen. Selon le Cnapest, ce corps d'enseignants, comme les professeurs d'enseignement fondamental, doit accéder au grade de base sans formation alors que la tutelle en exige une année. Il propose, en outre, la mise en place d'un comité pour la gestion des œuvres sociales et la prise en compte des années du Service national et celles de formation dans le calcul des annuités de retraite. Le syndicat revendique également l'actualisation de la prime de zone, l'adaptation de la nouvelle grille des salaires, l'application de la médecine du travail, le traitement du dossier du logement et la retraite après 25 ans

de service effectif.

Premières victimes de ce conflit qui perdure entre tutelle et syndicats sont les élèves qui risquent de perdre beaucoup de cours que les enseignants devront accumuler à la fin de ces grèves récurrentes, ce qui ne leur permet pas de bien assimiler et cela pourrait, bien entendu, favoriser les échecs aux examens officiels.

Ce bras de fer ne sera pas préjudiciable qu'aux élèves, mais il contribue à «décrédibiliser davantage l'école publique». Cette situation devient de plus en plus inquiétante à mesure qu'on s'approche des périodes des examens du deuxième trimestre.

Pour tenter une nouvelle fois de sauver la situation, la ministre de l'Education nationale annonce pour demain une nouvelle réunion avec l'ensemble des syndicats. L'ordre du jour de la réunion : identification de la démarche méthodologique pour le réexamen du statut particulier des personnels de l'Education.

Tout en reconnaissant que le statut élaboré au temps de Benbouzid sous la pression comportait des injustices et des incohérences dont sont victimes certaines catégories d'enseignants, la ministre de l'Education a ainsi décidé de passer de la parole à l'acte en acceptant d'ouvrir à nouveau le dossier du statut particulier qui est à l'origine du blocage des négociations.

L. A. R.

## Une batterie de lois a été mise en place Le défi de la sécurité nucléaire aux frontières

Des participants à une conférence régionale de sensibilisation sur le contrôle de la radioactivité au niveau des frontières, organisée, hier à Oran, ont qualifié les Douanes «d'éléments-clés de la sécurité nucléaire aux frontières».

Ils ont rappelé, en ce sens, que les pouvoirs publics en Algérie se sont attelés, depuis 1978, à la généralisation de la protection de l'environnement et de la population contre les effets néfastes de la radioactivité en se dotant de plusieurs instruments, juridiques et pratiques fixant les dispositions de sécurité nucléaire.

Le souci de la sécurité nucléaire du pays, tant à l'intérieur du pays, qu'aux frontières, a conduit l'Etat algérien à mettre en place une batterie de lois garantissant cette sécurité. Cette réglementation est en constante évolution aboutissant, l'année dernière, à la promulgation du décret présidentiel 14-195 du 6 juillet 2014, fixant les dispositions de sécurité nucléaire applicables à la protection de l'environnement et de la population algérienne contre les risques potentiels de la radioactivité, a-t-on ajouté. «L'Algérie étant un pays consommateur de produits radioactifs, cette réglementation met en place les gardes-fous à même d'assurer la sécurité nucléaire du pays» a souligné Chennoufi Fatah, chef de département de la réglementation nucléaire au sein du Comena (Commissariat à l'énergie atomique), créé en 1996 par décret présidentiel avec comme mission d'assurer la traçabilité de la matière radioactive dans le pays, réglementer les activités nucléaires en leur donnant un cadre légal et institutionnel et doté d'un support technique très important, en l'occurrence le Centre nucléaire d'Alger et d'un centre de formation et d'appui à la sécurité nucléaire né en 2012.

«Il y a un contrôle rigoureux aux frontières et il n'y a jamais eu en Algérie de tentatives d'introduction frauduleuses de produits radioactifs», a-t-il affirmé, déclarant à l'APS que «la modernisation des services des Douanes et la formation quant aux techniques de détection modernes, sont autant de remparts contre ces pratiques».

La prévention en est un élément essentiel, de même que la formation des cadres douaniers dans la stratégie des pouvoirs publics, ont soutenu des intervenants, lors de cette rencontre. Par ailleurs, ils ont souligné que l'Algérie n'est pas un pays producteur de matière radioactive, qui est importée pour les besoins industriels (contrôle des équipements dans les hydrocarbures) et pour la santé (radiothérapie). L'Algérie est signataire de plusieurs conventions internationales en matière d'énergie nucléaire. Elle est membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea). Organisée à l'Ecole nationale des Douanes d'Oran par le groupe de travail mixte, direction générale des Douanes-Comena, cette conférence régionale a regroupé les cadres des Douanes des wilayas d'Oran, Chlef, Tlemcen et Béchar.

La conférence régionale d'Oran est la deuxième après celle organisée à Annaba, en décembre 2014, pour les cadres des Douanes de l'est du pays. La troisième conférence est prévue à Ouargla durant la première semaine de mars 2015 pour les cadres douaniers du sud du pays.

Reda A.

Industrialisation du bâtiment

## Check-up pour relancer l'usine Sonatiba

L'ancienne usine de bâtiment de l'ex-Sonatiba de Constantine fait l'objet d'un «check-up» devant déterminer les actions à mener pour relancer cette entreprise qui maîtrisait, dès les années 1970, les procédés du logement industriel, a indiqué, hier à Constantine, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a affirmé, dans une déclaration à l'APS à l'issue d'une visite de deux jours à Constantine, que cette usine de l'ex-Sonatiba sera «ressuscitée» dans le cadre du processus d'industrialisation du bâtiment que son département s'attelle à concrétiser.

Faisant part d'un projet de

mise en place en Algérie, en partenariat avec des Français spécialisés dans le domaine de l'industrialisation du bâtiment, d'une usine de construction de bâtiment industriel, M. Tebboune a indiqué que des unités similaires sont également prévues à Annaba et à Oran, ce qui va permettre, selon lui, de porter les capacités de construction à 65 000 logements/an.

Le ministre a souligné, que ce procédé industriel, qui n'est pas nouveau pour l'Algérie, permettrait de réceptionner «normalement» et «sans pression» les programmes d'habitat. Il a également estimé que les méthodes de construction «traditionnelles» disparaîtront au

fur et à mesure de l'intégration de ce processus. L'objectif est «d'arriver à construire 300 logements par mois», a encore ajouté le ministre, soulignant que l'Algérie vaincra «définitivement» la crise du logement lorsqu'elle arrivera à réceptionner les programmes de logements au bout de 16 mois et moins.

Il a rappelé que les cadres maîtrisant ce processus d'industrialisation sont «toujours là et peuvent apporter tout leur savoir-faire pour relancer cette expérience».

Au cours de sa visite dans la wilaya de Constantine, M. Tebboune a eu à inspecter plusieurs projets d'habitat ainsi que différents chantiers de construction et de réhabilitation d'infra-

structures culturelles dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Le ministre est également intervenu pour trouver une solution rapide au problème des 502 familles bénéficiaires de logements sociaux participatifs (LSP) et qui attendent depuis près de 15 ans la livraison de leurs appartements.

Les représentants de ces souscripteurs qui avaient interpellé le ministre lors de son inspection du projet de réalisation, à Massinissa, de 620 logements promotionnels publics, ont été reçus, dimanche dernier par le directeur général du logement, qui a pris acte de tous les détails du litige, a-t-on noté.

R. N.

Retour des licences d'importation

# Un système de normalisation est nécessaire pour réguler le marché

La réintroduction des licences d'importation, annoncée récemment, doit être accompagnée par un système national rigoureux et viable de normalisation des produits afin d'éviter des situations de «dérégulation» du marché national, ont estimé, hier à Alger, des experts et des opérateurs économiques.



**S**elon des participants à une conférence-débat sur la normalisation et ses retombées sur la croissance économique, le retour à l'octroi des licences d'importation et d'exportation «ne suffit pas à lui seul» à réduire la facture d'importation et «risque même de créer des anomalies en matière d'approvisionnement du marché».

Le ministre du Commerce, M. Amara Benyounes, avait annoncé, en septembre dernier, la révision de la loi sur les opérations d'importation et l'exportation laquelle va réintroduire les licences d'importation et d'exportation, après leur suspension dans le sillage de la libéralisation de l'économie et du commerce en Algérie.

La mesure vise à réguler les opérations de commerce extérieur, et en particulier à réduire la facture des importations.

Mais, selon Ali Harbi, consultant et membre du Cercle de réflexion et d'action autour de l'entreprise (Care), cette disposition ne suffira pas pour réguler les opérations du commerce extérieur.

«Il faudrait mettre, outre les barrières administratives à l'importation, des barrières normatives, ce qui va garantir une conformité et une meilleure qualité des produits importés» a-t-il dit.

De plus, explique M. Harbi, le recours aux licences d'importation «risque, par erreur, de créer des pénuries de certains produits du fait qu'il n'y ait aucune licence octroyée pour les importer, ce qui constituera un danger pour l'économie nationale». L'expert propose d'inciter les entreprises à adopter un système normatif en leurs seins.

«Nous ne pouvons pas avancer dans la normalisation si un projet national impliquant pouvoirs

publics, entreprises et consommateurs n'est pas établi», insiste encore M. Harbi qui regrette aussi la non-application intégrale des textes de loi dans ce domaine.

Dans ce cadre, la directrice générale de l'Institut national de normalisation (Inanor), Mme Ratiba Chibani, a indiqué que cet organisme vise à attirer le maximum d'entreprises et d'organisations pour les convaincre de l'importance de la normalisation.

Toutefois, une implication de toutes les parties prenantes et même du consommateur est nécessaire pour développer la normalisation en Algérie, ajoute-t-elle, appelant les associations et organisations professionnelles à sensibiliser les entreprises dans le cadre de la démarche normative.

Interrogée par la presse sur le rôle que pouvait jouer la normalisation dans la régulation du marché

notamment à l'importation, M<sup>me</sup> Chibani a estimé que «le contrôle du marché est du ressort du ministère du Commerce qui travaille avec les normes nationales (adoptées par l'Inanor)».

«Nous sommes surtout interpellés par les produits d'importation, mais aussi ceux fabriqués localement. La normalisation nous permet de garantir des produits et des services sains, fiables, conformes aux standards et de bonne qualité», a-t-elle dit.

En outre, la normalisation facilite aux entreprises nationales l'accès aux marchés internationaux, selon la DG de l'Inanor.

Pour sa part, Ali Kerkouk, consultant international et ancien DG de l'Inanor, pense que le développement de la normalisation en Algérie est freiné surtout par une législation qui «manque de clarté».

Reda A.

Suite à une nouvelle baisse du nombre de puits de forage

## Le pétrole en hausse dans un marché optimiste

**L**es prix du pétrole s'établissent en légère hausse hier en cours d'échanges européens, dans un marché toujours optimiste après la nouvelle baisse du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis, mais subissant toujours la surabondance de l'offre.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 62,06 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 54 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars gagnait 3 cents à 52,81 dollars.

«Les attentes d'un énorme ralentissement de la production américaine sont clairement responsables de cet impressionnant rebond», notaient les analystes.

Ces espoirs d'une baisse de la croissance de la production américaine, qui a atteint de nouveaux records depuis au moins 1983, la semaine dernière, étaient aidés par la baisse du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis.

Le nombre de puits en activité a baissé pour la dixième fois consécutive, une première depuis le début de ces statistiques en 1987, et la dernière fois que le compte était si bas remonte à août 2011, d'après les experts.

L'annonce de la baisse des investissements dans le secteur pétrolier continuait également de soutenir les cours du pétrole.

Par ailleurs, les experts estiment que la reprise économique demeure encore trop faible, notamment en zone euro, pour «créer l'électrochoc sur ce marché souhaité par de nombreux pays exportateurs de pétrole».

Toutefois, les achats de brut liés au report

actuel dans le marché, lorsque les prix du pétrole au comptant sont plus bas que les cours du pétrole dans le futur, apporte du soutien au brut.

«Des gros volumes de pétrole sont retirés du marché et entreposés, à tel point que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que les stocks de l'Ocde devraient atteindre des niveaux plus vus depuis 1998», soulignaient les experts.

Cependant, le fait même que de larges volumes soient stockés par les opérateurs de marché souhaitant profiter du report en revendant à meilleur prix des barils achetés à bas prix, devrait ralentir la hausse des cours.

«L'impact naturel du stockage est de retirer un peu de pression sur les prix du pétrole dont la date de livraison est proche, en l'étalant sur l'ensemble de la courbe des prix, ce qui modère tout rebond», expliquaient les analystes.

R. N.

### Cnep-Banque Des crédits de 181 milliards de DA accordés

La Cnep-Banque a accordé des crédits d'un montant global de 181 milliards de DA (mds DA) en 2014, en hausse de 48,3% comparativement au volume des prêts attribués en 2013, indique-t-elle dans son bilan annuel. Par catégorie des bénéficiaires de ces crédits, ce sont les entreprises qui viennent en tête avec un montant de 115 mds DA de crédits, suivies des particuliers pour plus de 50 mds DA et des promoteurs immobiliers privés avec 16 mds DA, précise le document transmis à l'APS.

Concernant les crédits de 115 mds de DA octroyés aux investisseurs dont les PME-PMI, ils sont destinés essentiellement au financement des projets de création, d'acquisition, d'extension et/ou de renforcement des moyens de réalisation (terrain, infrastructures et équipements des entreprises de production de matériaux de construction, les entreprises de réalisation intervenant dans le domaine du bâtiment et les entreprises des secteurs de l'énergie, de l'eau, de la pétrochimie ou de l'aluminerie...), explique la Cnep-Banque.

Le financement de ces projets d'investissement peut aller jusqu'à 70% du coût global du projet, alors que les crédits à moyen terme sont accordés sur une durée oscillant entre 2 et 7 ans assortis d'un taux d'intérêt de 5,25%. Les crédits à long terme s'étalent, quant à eux, sur une durée allant entre 7 et 12 ans pour un taux d'intérêt de 5,75%.

Pour les crédits accordés aux particuliers, ils ont atteint 25.915 prêts correspondant à une somme de 50,1 mds DA en 2014 contre 46,2 mds DA en 2013, soit une hausse de près de 9%.

Ils sont ventilés entre des prêts pour l'accès au logement, la construction ainsi que la cession de biens entre particuliers.

Pour la catégorie des crédits fournis aux promoteurs immobiliers privés, ils ont atteint 16 mds DA en 2014.

Le concours financier de la Cnep-Banque intervient à hauteur de 80% du coût global du projet immobilier, mais peut aller jusqu'à hauteur de 90%, tandis que le taux débiteur est de 5,75%.

Reda A.

# Une partie a été déjà attribuée 500 000 ha disponibles pour créer des exploitations agricoles

Une superficie de 500 000 ha est mise à la disposition des investisseurs pour la création de nouvelles exploitations agricoles, y compris dans le sud du pays, a appris l'APS auprès du directeur général de l'Office national des terres agricoles (Onta), Yacine Zeroual.



Une partie de cette superficie a déjà été attribuée à des investisseurs ainsi qu'à des jeunes intéressés par l'activité agricole, auxquels des avantages peuvent être offerts par l'Etat en matière d'accompagnement et de financement dans le but d'élargir la base productive et de créer de l'emploi, selon le même responsable.

Cette superficie de 500 000 ha fait partie d'un total de deux millions d'hectares identifiés par les services agricoles au niveau national qui peuvent faire l'objet d'études de faisabilité avant leur attribution.

Les 500 000 ha validés concernent aussi bien les terres attribuées dans le cadre de l'Accès à la propriété foncière

agricole (Apfa), un dispositif qui concerne la mise en valeur dans le sud du pays, que celles recensées suite aux mesures annoncées par le président de la République, en février 2011, pour créer l'emploi dans le secteur agricole.

Parmi ces mesures, les jeunes investisseurs peuvent bénéficier d'un ha ou plus et d'un crédit d'investissement d'un million de DA, sans taux d'intérêt, pour créer leurs exploitations agricoles et d'élevage.

«Ce dispositif connaît un essor extraordinaire dans certaines wilayas comme Ghardaïa, Adrar, Ouargla, Saïda, Biskra et El Oued, qui sont devenues des pôles agricoles grâce au système de mise en valeur», selon M. Zeroual qui observe même que

cela est en train de «créer un effet boule de neige» à travers d'autres wilayas.

Le même responsable précise que de nouvelles instructions ont été données pour que l'étude de faisabilité des nouveaux périmètres soit accompagnée d'un avis de l'Agence nationale des ressources hydriques qui détermine le volume d'eau mobilisable avant la mise en valeur du périmètre. Aussi, les jeunes investisseurs bénéficient d'une formation pour leur faciliter l'acte d'investir dans leur nouvelle exploitation.

Concernant le dossier de la reconversion du droit de jouissance des terres relevant du domaine privé de l'Etat à la concession, M. Zeroual fait savoir que le nombre d'actes de concession attribués aux exploi-

tants a atteint 165 179 actes jusqu'à la première semaine de février en cours.

En outre, 17 800 dossiers sont en attente au niveau des services des domaines pour l'élaboration des actes de concession.

L'Onta a enregistré, par ailleurs, près de 8 700 exploitants qui n'ont pas déposé, à ce jour, leurs dossiers en vue de la reconversion et auxquels des mises en demeure ont été adressées.

Les nouvelles conditions et modalités d'exploitation des terres, relevant du domaine privé de l'Etat, ont été fixées par une loi d'août 2010 qui consacre la concession comme mode d'exploitation de ces terres en remplacement du droit de jouissance perpétuelle institué par une loi de décembre 1987.

La reconversion concerne quelque 219 000 agriculteurs qui exploitaient environ 2,4 millions d'ha sous forme d'exploitations collectives et individuelles.

Néanmoins, cette opération a connu un retard en raison de problèmes liés aux disparités des superficies entre celles relevées par le cadastre général et celles mentionnées dans les anciens arrêtés régissant le droit de jouissance perpétuelle.

Il existe également des cas où les terres agricoles ont été touchées par diverses opérations comme l'expropriation et la distraction (mobilisation d'assiettes foncières à vocation agricole pour des projets d'infrastructures publiques). D'autres dossiers présentant des contentieux et des litiges entre exploitants et leurs héritiers sont enregistrés par l'administration. Ce retard est constaté dans une dizaine de wilayas, notamment dans celles du centre du pays où s'accroissent les litiges, la distraction des terres au profit de l'urbanisation et le détournement des terres de leur vocation agricole. **R. E.**

## Recyclage du papier Création prochaine d'une société algéro-espagnole

Un pacte d'actionnaires sera finalisé, en mars prochain, entre deux groupes publics algériens et une entreprise espagnole pour la création d'un joint-venture spécialisée dans la récupération du papier en Algérie, a indiqué, hier à l'APS, le P-DG de Tonic Industrie, Mustapha Merzouk. Les deux entreprises publiques Tonic Industrie et le Groupe Industriel du papier et de la cellulose (Gipec) se réuniront, le mois prochain, avec l'entreprise espagnole Saica Papers pour finaliser ce partenariat, selon le même responsable. Il s'agira de la création d'une société mixte qui sera détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne (25,5% pour chacune des deux entreprises nationales) et de 49% par la partie espagnole.

Ce projet, dont le coût d'investissement est de 60 millions de DA, sera installé dans l'un des sites de Tonic Industrie situé à Oran et dont les centres de récupération de papier vont approvisionner, dans une première étape, cette usine mixte avant de s'étendre à d'autres centres de récupérations.

Selon les prévisions, le joint-venture devra permettre de passer d'un niveau de récupération de 100 000 tonnes actuellement à près de 200 000 tonnes en 2016-2017 avant de doubler encore à 450 000 tonnes à l'horizon 2022.

A travers ce partenariat, il s'agira, non seulement de développer l'activité de récupération, mais aussi de réduire la facture des importations du papier estimée à 650 millions de dollars annuellement pour une quantité de 600 000 tonnes/an (tout type de papier confondu). Outre l'activité de récupération, cette future société mixte compte aussi mener des opérations de sensibilisation auprès des imprimeurs, des maisons d'éditions, de la presse, des administrations et des ménages afin d'inculquer la culture du recyclage de papier.

Par ailleurs, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) examinera prochainement un dossier relatif au développement de Tonic Industrie et ce, à la demande du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Relevant de la SGP-Gephac (chimie et pharmacie), la société Tonic Industrie, qui emploie 2 700 travailleurs, a été créée par l'Etat en 2011 suite à sa reprise de l'entreprise privée Tonic Emballage, tombée en faillite en 2008 et ce, afin de préserver l'emploi et l'outil de production, rappelle-t-on.

Tonic Industrie active dans la fabrication de papier et de carton, la récupération et transformation du vieux papier, la fabrication d'emballages en papier et carton ainsi que l'impression et arts graphiques. **R. N.**

D'ici 2018 au sud du pays

## Ouverture de 10 agences de Tala Assurances

Dix agences de la société Tala Assurances, versées dans l'assurance des personnes, seront ouvertes à travers le sud du pays, d'ici à 2018, a annoncé, dimanche dernier à Ouargla, son directeur général, Nacer Aberhouche. L'initiative vise à offrir des prestations concernant l'assurance des personnes dans le Sud, notamment en matière de santé et de retraite, a indiqué M. Aberhouche à l'APS, en marge de l'inauguration à Ouargla de la première agence de l'assureur dans le Sud. L'agence de Ouargla de Tala Assurances est promise à devenir une direction régionale qui coiffera, d'ici à 2018, l'ensemble des agences déployées dans le Sud et devant générer, à leur démarrage, entre 50 et 60 emplois à pourvoir par une main-d'oeuvre locale, a assuré le même responsable. Ces nouvelles structures viendront s'ajouter aux neuf agences déjà existantes dans certaines wilayas du nord du pays, à l'instar d'Alger, Oran, Béjaïa, Skikda, Tizi Ouzou et Annaba, en plus de cinq autres dont

l'ouverture est projetée dans le courant de 2015 dans les wilayas de Blida, Sétif, Tlemcen, Constantine et Alger, a-t-il expliqué.

«L'ouverture de ces agences d'assurances Life dans le Sud, une initiative première du genre menée par une entreprise publique, vise à ancrer une culture de l'Assurance sur les personnes dans la région, et à contribuer à son développement économique», a estimé Nacer Aberhouche.

L'opération donnera aussi l'opportunité aux jeunes du Sud de s'enquérir des «techniques avancées» exploitées dans ce type d'assurances, en leur ouvrant les portes de la formation et de l'acquisition d'une expérience dans le domaine. La société d'Assurances Life Tala Assurances, filiale de la Caat qui en détient les 55% du capital, est entrée en activité en juillet 2011 avec un capital social d'un milliard de DA, sur la base de la loi de 2006 prévoyant la séparation de la section d'assurances sur les personnes, de celle couvrant les dommages. Elle offre tous types de cou-

vertures, à l'exemple des assurances, individuelle, accident, retraite complémentaire, voyage-assistance et incapacité physique.

Tala Assurance a réalisé, à fin 2014, un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 milliard de DA, a encore fait savoir son directeur général.

«L'élévation du niveau de vie du citoyen algérien, depuis l'indépendance, dans tous les domaines, a fait naître un grand besoin de couverture en matière d'assurances, à travers une quête de prestations répondant à sa situation sociale, ce que se propose de lui fournir Tala Assurances justement», a souligné son premier responsable.

Concernant les tarifs proposés, M. Aberhouche assure qu'ils seront à la portée de l'ensemble des catégories de la société et permettront au citoyen de bénéficier du type d'assurances voulu. La cérémonie d'inauguration de l'agence de Ouargla de Tala Assurances s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya et des cadres de la société. **G. N.**

Université de Constantine

# Remise de 160 heures de témoignages de moudjahidine

Le ministère des Moudjahidine a réceptionné dernièrement 160 heures de nouveaux enregistrements de témoignages vivants de moudjahidine sur la Révolution, de la part de l'Université de Constantine, a affirmé, dimanche à Naâma, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.



Ces enregistrements viennent s'ajouter à quelque 4.000 heures de témoignages vivants, recueillis par le ministère des Moudjahidine, afin de réunir le maximum d'informations sur la Révolution, et ce qui l'a précédé, par ceux là même qui l'ont faite, et qui apportent un éclairage sur ce qu'a enduré le peuple algérien comme souffrances sous l'occupation française, a indiqué M. Zitouni au deuxième jour de sa visite dans cette wilaya.

Dix (10) films documentaires sur l'histoire de l'Algérie sous la présence coloniale française, sur les différentes étapes de la révolution et sur les crimes contre l'humanité commis par le colonialisme à l'encontre du peuple algérien, seront remis prochainement à la télévision algérienne aux fins d'ancrer l'histoire de la lutte du peuple algérien dans la mémoire des générations montantes, a ajouté le ministre des moudjahidine.

Le ministère des Moudjahidine entend aussi ouvrir au public, notamment la population scolarisée, de nouveaux espaces, dotés de supports audiovisuels, ainsi que des expo-

sitions régionales permanentes à Constantine, Oran et Ouargla, sur la mémoire nationale de 1830 à 1962, en plus de l'organisation de concours dans les crèches sur l'emblème national et des morceaux de l'hymne national et de la confection de documentaires sur les moudjahidine le sacrifice des différentes wilayas du pays, a fait savoir le ministre, dans un point de presse.

Parmi les autres projets du ministère devant voir le jour prochainement, la tenue d'un séminaire international à Alger sur les crimes authentifiés de tortures pratiquées par le colonialisme, deux productions cinématographiques sur le Colonel Lotfi et Larbi Ben M'hidi (en phase de finalisation), en plus de 150 nouvelles publications d'histoire, en langues arabe, française et anglaise, à éditées dans le cadre du 60ème anniversaire du déclenchement de la Révolution et à être distribuées aux étudiants universitaires et élèves des établissements scolaires, a encore annoncé M. Zitouni.

Auparavant, le ministre s'est enquis, au terme de sa visite de travail dans la wilaya,

des activités de l'annexe de Naâma d'appareillage pour les invalides de la guerre de libération et les ayants-droit, ouverte en 1996 et qui a bénéficié dernièrement de nouveaux équipements, dont une salle de kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle.

Cette annexe assure aussi la confection de chaussures orthopédiques, le suivi médical, et les accessoires d'assistance à la marche pour les moudjahidine, ainsi que pour les victimes des mines des wilayas de Naâma, El-Bayadh, Bechar, Tindouf et Saida.

M. Tayeb Zitouni a également visité le siège de la direction de wilaya des moudjahidine, avant de clôturer sa visite par conférence interactive sur les ondes de la Radio locale de Naâma, au cours de laquelle il a mis l'accent sur la nécessité de rattraper le retard en matière d'écriture de l'Histoire de la guerre de libération nationale, en tant que priorité dans l'action du ministère du secteur, et sa transmission aux générations futures, par leur inculquer l'amour de la patrie et la fidélité à ses martyrs.

R. H.

## Organisée à Bordj Bou Arreridj Conférence-débat pour saluer la mémoire du chahid Saïd Bouali

Les participants à une rencontre organisée dimanche à Bordj-Bou-Argeridj, à l'initiative de l'association Machaâl Echahid, ont salué la mémoire du chahid Saïd Bouali, dit "La Motta", membres des "22" qui décidèrent du déclenchement de la Révolution.

La rencontre organisée au complexe culturel Aïcha Haddad de Bordj Bou Arreridj a été organisée à l'occasion de la journée nationale du chahid, dans le cadre d'une semaine culturelle initiée par l'association Machaâl Echahid.

Il a notamment été rappelé que Saïd Bouali était né dans la région des Bibans, dans la commune de Heraza (ouest de la wilaya) qui fut l'un des théâtres des douloureux événements du 8 mai 1945.

Les intervenants, historiens et moudjahidine, ont souligné devant Abdelhamid et Fatima-Zohra, frère et sœur du chahid, que Saïd Bouali, connu à Constantine sous le surnom "La Motta", avait totalement rejeté le colonialisme et "voulait le combattre par tous les moyens".

Mohamed Zaadi, de l'université d'Alger, a affirmé que le chahid croyait à la cause nationale depuis son plus jeune âge et dès son établissement à Constantine. Il avait pris fait et cause pour l'indépendance en commençant par adhérer aux scouts musulmans algériens à l'âge de 12 ans, avant de rejoindre, trois ans plus tard, le parti du peuple algérien (PPA).

Saïd La Motta avait organisé plusieurs réunions à Ouagha, son lieu de naissance, en dépit de son jeune âge, puis milité jusqu'à la fondation de l'Organisation Spéciale (OS).

Saïd Bouali, connu pour son assurance et sa foi solide, fut arrêté après le déclenchement de la Révolution (le 6 novembre 1954) avec de nombreux militants, à Constantine. Il fut torturé sans divulguer la moindre information aux policiers. Condamné à 4 ans de prison, il fut incarcéré au Coudiat, à Constantine, à Serkadji (Alger), puis à Berrouaguia (Médéa), a rapporté son frère Abdelhamid.

Libéré en 1958, il rejoignait les rangs de la lutte armée et tomba au champ d'honneur, en 1959, au djebel Tegrara, entre Hadjout et Hammam Righa.

R. H.

Guerre de libération nationale

# Enregistrer fidèlement les témoignages vivants de moudjahidine

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a mis l'accent, samedi à Naâma, sur la transmission aux générations futures de l'Histoire de la Révolution, en enregistrant "fidèlement" les témoignages vivants de moudjahidine.

S'exprimant lors de sa visite d'inspection de structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué que "les musées d'Histoire, les centres de tortures et sites et monuments historiques, seront ouverts et dotés d'équipements audiovisuels, en vue d'y mener davantage d'études par les chercheurs et permettre à ces derniers de transmettre les témoi-

gnages vivants des moudjahidine, invalides de la guerre de libération et ceux qui ont subi la torture sous l'occupation française, pour l'écriture de l'histoire de la glorieuse révolution".

M. Zitouni, qui a rencontré d'anciens moudjahidine issus des communes de Asla et Ain-Sefra, a affirmé que l'Algérie dispose d'importants fonds archivistiques, qu'il appartient de préserver de toute dénaturation.

Il a, en outre, indiqué que son département ministériel est prêt à reconverter le centre de torture "Dzira", inspecté lors de cette visite de travail, en musée, après sa restauration à la faveur d'une étude minutieuse, pour en préser-

ver le cachet originel, en se basant sur des témoignages de moudjahidine qui y ont subi les souffrances de la torture.

"Le ministère est disposé à organiser des séminaires nationaux sur l'Histoire de la région", a-t-il encore assuré, avant d'appeler les chercheurs à exploiter les archives existantes à travers le pays et à prendre grand soin des témoignages vivants et des documents détenus par ceux qui ont pris part à la Révolution, en les recueillant pour les léguer aux générations montantes.

Le ministère prépare actuellement un support audiovisuel de documentation sur l'Histoire de la Révolution, sur la base de témoi-

gnages de ceux qui l'ont faite, dans les différentes wilayas du pays, et ce dans le but de rattraper le retard accusé en matière d'écriture de cette histoire, a poursuivi M. Zitouni.

Le ministre des Moudjahidine avait amorcé sa tournée de travail dans la wilaya de Naâma par la visite du centre de repos des moudjahidine (40 lits) de Ain-Ouerka (commune de Asla), avant de se rendre au centre de détention et de torture "Dzira" (7km à l'ouest de Ain-sefra), témoin de l'atrocité des crimes contre l'humanité commis par la France coloniale.

Au terme de la première journée de sa visite de travail dans

cette wilaya, M. Zitouni s'est enquis des activités du Musée du Moudjahid à Naâma, avant de rencontrer les moudjahidine, enfants de Chahids et ayants-droit, pour prendre connaissance de leur doléances.

Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, la poursuite des efforts pour la prise en charge des préoccupations de cette catégorie de la population, et le renforcement des structures du secteur en supports audiovisuels pour recueillir les témoignages vivants.

M. Zitouni poursuivra dimanche sa visite de travail dans cette wilaya par l'inspection d'autres structures relevant de son secteur.

R. H.

M'sila

# Des ponts-bascules pour lutter contre le surtonnage des poids lourds

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a présidé, dimanche dernier près d'Ouled Sidi Brahim (M'sila), à la mise en service d'un des quatre ponts-bascules réalisés dans cette wilaya pour lutter contre le surtonnage des poids



Cet équipement installé sur la RN8 (M'sila-Bouira) ainsi que les trois autres mis en place sur les RN28 (M'sila-Sétif) et 40 (Aïn Lahdjet-Magra), les tout premiers prévus pour cet usage en Algérie, sont destinés à éviter le surpoids des camions, notamment ceux transportant du sable, dommageable aussi bien pour le réseau routier que pour la sécurité des usagers, a-t-on indiqué.

La pesée des poids lourds était devenue nécessaire au regard du coût «très important» de l'entretien des routes nationales, mises à mal par le poids excessif de nombreux camions dont les conducteurs ne sont pas respectueux de la charge autorisée spécifiée sur le certificat d'immatriculation (carte grise), a souligné M. Kadi.

Outre cette fonction de «garde-fou», ces ponts-bascules, installés à proximité

de barrages fixes de la Gendarmerie nationale dont les éléments pourraient sévir en cas de dépassement de poids, génèrent également des emplois pour des jeunes formés par la direction des travaux publics, a indiqué un responsable local de cette structure, insistant sur le caractère «dissuasif» de ces équipements.

L'opération de mise en place des ponts-bascules, pour lesquels M'sila a été désignée wilaya-pilote, se poursuivra pour

toucher prochainement le réseau routier de la wilaya voisine de Bouira avant d'être généralisée à l'échelle du pays, a-t-on également fait savoir.

A Sidi Aïssa où il a inspecté les travaux de construction d'un évitement de cette ville sur 12 km, le ministre des Travaux publics a insisté sur la nécessaire restructuration des opérations ayant dégagé des reliquats de financement afin, a-t-il dit, de concrétiser d'autres programmes. Dans ce contexte, s'agissant des besoins «avérés» qui viendraient à être exprimés par la wilaya de M'sila en matière de travaux publics, M. Kadi a souligné que son département était disposé à les financer.

Le ministre a également évoqué la question de la réalisation de trémies urbaines pour appeler les responsables locaux de son secteur à ne pas confondre vitesse et précipitation. Il est impératif, a-t-il ajouté à ce propos, de tenir compte, dès l'étude technique de ce type de projets, des sujétions liées aux réseaux souterrains et aux dispositifs d'évacuation des eaux pluviales.

M. Abdelkader Kadi devait inspecter, dans l'après-midi, sur la RN45 (M'sila-Bordj Bou Arréridj), les travaux de renforcement de cet axe et de réalisation d'un échangeur, avant de se rendre à Hammam Dhalaâ où il devait s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de renforcement de la RN60 (Hammam-Dhalaâ-Beni Ilmène) sur 30 km.

R. N.

Constantine

## Des commerçants de l'informel ferment la route

Plusieurs dizaines de commerçants activant dans l'informel, cité Djenane Ezzitoun, dans le centre de Constantine, ayant eu vent d'une probable délocalisation, ont bloqué la circulation automobile, dimanche dernier, dans un carrefour névralgique de la ville, a-t-on constaté. Cette action,

menée avenue de la Soummam, a engendré des embouteillages monstres dans une agglomération où les déplacements des véhicules sont déjà problématiques en raison de la multitude de chantiers ouverts dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Les protesta-

taires réclament la construction d'un marché de proximité sur le lieu même de leur activité et font part de leur «refus catégorique de quitter un emplacement occupé depuis des décennies», a-t-on recueilli.

Contacté par l'APS, le directeur de wilaya du commerce, Zidane Boularak, a affirmé

qu'une commission composée de représentants des directions du commerce et de l'urbanisme, ainsi que de membres désignés par la commune, s'employait au choix d'un terrain d'assiette qui pourrait accueillir un marché de proximité, non loin du marché informel en question.

R. N.

Téléphérique de Tizi Ouzou

## Les travaux retardés par des oppositions

Les travaux de réalisation du téléphérique de la ville de Tizi Ouzou sont retardés par de «nombreuses oppositions», a-t-on appris, dimanche dernier, auprès de la directrice des transports de la wilaya.

Selon Terki Zahia, des oppositions émanant de propriétaires terriens sont enregistrées à plusieurs endroits du tracé de ce moyen de transport et bloquent, ainsi, la réalisation des sondages sur les parcelles concernées, ce qui ralentit les travaux de réalisation de ce projet qui devrait relier la gare routière de Bouhinoune au mausolée de Sidi Belloua dans le village de Redjaoua, qui surplombe, au nord, la ville de Tizi Ouzou.

La directrice des transports a ajouté,

que ces oppositions sont enregistrées également au niveau des assiettes de terrain où des pilonnes et des stations devaient être réalisés, notamment au niveau des sites du stade du 1<sup>er</sup> Novembre, Redjaoua et Belloua.

«La levée de ces contraintes - sur lesquelles nous travaillons - permettra d'accélérer la cadence des travaux et de réceptionner le projet dans les meilleurs délais», a-t-elle assuré. Les travaux de réalisation de ce moyen de transport par câbles (téléphérique et télécabine), lancé en juillet 2013 pour une durée de 24 mois et doté d'une enveloppe financière de près de 5 milliards de DA, ont atteint un taux de 35%, a fait savoir la même responsable. D'une longueur de 6 km, le téléphérique de Tizi Ouzou comp-

te deux stations de départ et d'arrivée (Bouhinoune et Redjaoua) ainsi que quatre stations intermédiaires, au niveau de la nouvelle ville de Tizi Ouzou, du stade 1<sup>er</sup> Novembre, du siège de la wilaya (CEM Babouche) et de l'hôpital Belloua. Le transport, à partir de l'établissement hospitalier vers le mausolée de Sidi Belloua, situé à 750 m d'altitude à Redjaoua, se fera, une fois le projet réceptionné, par télécabine, le reste par le système téléphérique.

Selon la même responsable, ce projet permettra, notamment «d'améliorer la situation du transport urbain, réduire la nuisance sonore ainsi que la pollution atmosphérique et de désengorger les artères de la ville de Tizi-Ouzou».

Bilal L.

Djelfa

## 94 morts dans des accidents de la route l'année dernière

Quatre-vingt-quatorze personnes sont décédées dans des accidents de la route survenus, en 2014, sur le réseau routier de la wilaya de Djelfa, selon un bilan rendu public, dimanche dernier par la direction de la Protection civile.

Ces décès, recensés dans 1 250 accidents de la route ayant également, causé des blessures à 2 127 autres personnes, est en baisse comparativement à l'année 2013, avec 110 morts enregistrés, a-t-on relevé de même source.

Selon le même document, l'unité principale de la Protection civile de Djelfa, et les unités secondaires des daïra de Aïn Ouessara et de Hassi Bahbah, ont été les «plus sollicitées» en matière d'interventions dans des accidents de la circulation, «en raison de leur positionnement au niveau de points noirs de la circulation routière, sur les RN1, 40 et 46», est-il expliqué. Ces points noirs sont particulièrement signalés au niveau des lieux dits Gueltet Stel, Bouiret Lehdeb, Ras Errih et Mguिताa El Wwassat de la RN1, ainsi que dans la région de Sder de la daïra de Aïn lbel. Le projet de réalisation, en cours, d'un dédoublement de voie sur les axes Aïn Ouessara-Hassi Bahbah, et Aïn Ouessara-Boughezoul, de la RN1, «sera d'un impact considérable sur la réduction du nombre des accidents sur cet axe vital de la circulation routière, considéré comme un trait d'union entre le nord et le sud du pays», estiment des spécialistes du domaine.

R. R.



# CONFLITS

Ukraine

## Kiev et les rebelles pas prêts à retirer leurs armes lourdes

L'armée ukrainienne et les rebelles séparatistes s'accusaient mutuellement hier de violer le très fragile cessez-le-feu entré en vigueur durant le week-end et ont prévenu qu'il n'était pas possible, dans ces conditions, de procéder au retrait des armes lourdes de la ligne de front.



Parallèlement, l'Union européenne a publié une nouvelle liste noire de personnes et entités sanctionnées pour leur implication dans le conflit en Ukraine, parmi lesquelles deux vice-ministres russes de la Défense. Moscou a promis une réponse «adéquante» en dénonçant des sanctions «incohérentes et illogiques».

Signe de l'extrême fragilité du cessez-le-feu, au moins cinq soldats ukrainiens ont péri dans des combats près de Marioupol, dans la partie sud de la ligne de front, depuis son instauration samedi dernier. Alors que des combats acharnés se poursuivaient sur plusieurs points chauds de la ligne du front, un porte-parole militaire ukrainien a annoncé à l'AFP, que le retrait des armes lourdes, prévu par les accords de paix de Minsk 2

signés la semaine dernière entre rebelles et Ukrainiens, était de facto remise en cause.

«Il n'est pas question pour le moment d'un retrait des armes lourdes. Comment peut-on retirer les armes si les rebelles tentent de nous attaquer avec des chars et qu'ils tirent sur nous en permanence ?», a déclaré ce porte-parole de l'état-major de l'armée ukrainienne, Vladislav Seleznev.

Le retrait des armes lourdes, prévu pour hier, doit commencer 48 h au plus tard «après l'arrêt des tirs, ce qui pour l'instant n'est pas le cas», a-t-il souligné. Même constat des rebelles qui ont accusé l'armée ukrainienne de tirer sur l'aéroport de Donetsk. «Le retrait des armes lourdes (...) ne peut être réalisé que sous certaines conditions et notamment après l'arrêt total des tirs», a déclaré un responsable

militaire séparatiste responsable, Edouard Bassourine, cité par l'agence officielle des rebelles DAN.

36 h après le début de ce cessez-le-feu, arraché à l'issue de 16 h de négociations ardues à Minsk entre les dirigeants allemand, français, russe et ukrainien, d'intenses combats continuaient toujours autour de la ville stratégique de Debaltsevo où sont stationnés plusieurs milliers de soldats ukrainiens menacés d'encerclement. Les séparatistes, qui cherchent à prendre ce noeud ferroviaire stratégique, ont tiré 112 fois en 24 h sur les positions ukrainiennes dont presque 90 fois sur Debaltsevo et des villages voisins, a déclaré hier un autre porte-parole militaire ukrainien, Anatoli Stelmakh. Les rebelles qui ont notamment bombardé la ville avec des lance-roquettes multiples,

«ont reçu l'ordre de prendre Debaltsevo à tout prix», a-t-il assuré. Sur l'ensemble de la ligne du front, «nos militaires n'ont tiré que pour riposter», a-t-il affirmé.

Une responsable de la mairie de Debaltsevo, Natalia Karabouta, évacuée de cette ville, a indiqué à l'AFP, qu'environ 5 000 civils étaient bloqués à Debaltsevo où même les livraisons de pain ont été arrêtées en raison des hostilités.

«La journée était tranquille hier quand cela ne tirait qu'à l'arme à feu, mais aujourd'hui, tout a repris, des explosions sont audibles en permanence», a-t-elle ajouté. «Les gens ne peuvent plus partir, car on tire sur la route (...) Ils n'ont rien ni pain ni eau», a-t-elle dit.

Dans ce contexte, le chef de la diplomatie ukrainienne, Pavlo Klimkine, a appelé depuis Sofia l'application totale des accords de

paix de Minsk visant à mettre fin à ce conflit ayant fait plus de 5 500 morts en 10 mois.

«Il est nécessaire maintenant de cesser les tirs, de retirer l'artillerie lourde et de commencer l'échange des prisonniers, de façon à ce que l'aide humanitaire puisse arriver jusqu'aux gens (...) et que nous puissions recommencer le processus politique», a souligné le ministre.

La remise en cause des accords de paix dans l'est de l'Ukraine intervient au lendemain d'un entretien téléphonique entre le président français, François Hollande, la chancelière allemande, Angela Merkel, le président russe, Vladimir Poutine et son homologue ukrainien, Petro Porochenko.

Lors de cette conversation, rapportée par la présidence française, les quatre dirigeants avaient estimé que le respect du cessez-le-feu était globalement satisfaisant malgré des incidents locaux. Le président ukrainien avait demandé le respect du cessez-le-feu sur toute la ligne de front, «y compris à Debaltsevo». **AFP**

En soutien aux frappes contre Daech

### Bahreïn envoie des avions de combat en Jordanie

Bahreïn a envoyé des avions de combat en Jordanie pour soutenir ce pays dans les frappes contre le groupe terroriste Daech, ont rapporté hier les médias bahreïnais.

«Des avions de l'armée de l'air royale bahreïnise se sont posés dimanche dernier dans l'après-midi en Jordanie pour participer aux efforts internationaux de lutte antiterroriste», ont indiqué l'agence de presse BNA et la télévision d'Etat sans préciser le type ou le nombre des appareils.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de «la coopération bilatérale de défense, du traité arabe de défense commune et de l'engagement dans la coalition internationale de lutte contre le terrorisme», précise BNA.

Bahreïn est la deuxième monarchie du Golfe, après les Emirats arabes unis, à apporter un soutien en avions de combat à la Jordanie, après l'annonce, le 3 février, de l'exécution du pilote jordanien Maaz al-Kassasbeh, brûlé vif par Daech qui l'avait capturé en décembre après le crash de son avion en Syrie.

R. I.

Au pouvoir au Yémen

## L'ONU réclame le retrait des houthis

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté dimanche dernier à l'unanimité une résolution exigeant des miliciens chiites houthis du Yémen qu'ils se retirent des institutions gouvernementales dont ils se sont emparés ces dernières semaines, dans un pays «au bord de l'effondrement».

Les miliciens ont pris la capitale, Sanaa, en septembre, contraint à la démission le président Abd-Rabbou Mansour Hadi en janvier, puis dissous le Parlement, tout en progressant vers le sud du pays, où ils affrontent Al Qaïda et des tribus sunnites.

Le Conseil de coopération du Golfe, qui dénonce un coup d'Etat, demandait que la résolution soit adoptée sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies, qui autorise des sanctions économiques ou le recours à la force, mais le texte présenté par la Jordanie et le Royaume-Uni n'y fait pas référence.

Le Conseil de sécurité se dit néanmoins prêt à prendre des «mesures supplémentaires» si sa résolution n'est pas appliquée.

L'ONU «déplore les actions prises par les houthis pour dissoudre le Parlement et prendre le contrôle des institutions gouvernementales du Yémen, y compris par des actes de violence».

Les quinze demandent également que les houthis s'engagent de bonne foi dans des négociations sous l'égide de l'ONU et lèvent l'assignation à résidence du président Hadi.

Plusieurs dizaines de milliers de Yéménites sont descendus vendredi et samedi derniers dans les rues de plusieurs villes du pays pour protester contre la prise du pouvoir par les miliciens chiites.

Jeudi dernier, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, avait estimé que le pays le plus pauvre de la péninsule arabe était «en train de s'effondrer

sous nos yeux».

Quatre personnes ont trouvé la mort dans la nuit de dimanche à lundi derniers lors d'affrontements armés entre des paramilitaires et des policiers à Aden, dans le sud du Yémen, a-t-on indiqué de source hospitalière. Des paramilitaires ont attaqué une force de police chargée de garder les bâtiments publics, les accusant de liens avec les miliciens houthis qui ont pris le pouvoir dans la capitale, Sanaa.

Deux membres des forces spéciales de police et deux des hommes des Comités de défense populaire, des paramilitaires, ont été tués dans les affrontements qui se sont poursuivis jusqu'à l'aube, a indiqué l'hôpital public Al-Joumouriah. Ces policiers «facilitent l'entrée de combattants houthis pour s'emparer d'Aden», a affirmé l'un des responsables des Comités de défense populaire, Hussein al-Wahichi, cité par l'AFP.

«Les membres des forces spéciales de police ont été chassés des alentours de la télévision et de la radio publiques» à Aden, selon la même source.

Les Comités de défense populaire sont loyaux au président Abd Rabbo Mansour Hadi forcé à la démission avec son gouvernement après la prise de pouvoir à Sanaa par les miliciens houthis. Dimanche dernier, les autorités provinciales d'Aden et des provinces proches de Lahj et de Mahra ont réitéré leur «rejet du coup d'Etat» des houthis à Sanaa et demandé que le président Hadi soit rétabli dans ses fonctions. Le Yémen est plongé dans le chaos depuis la montée en puissance de la milice chiite qui est entrée en septembre à Sanaa et s'est emparée, fin janvier, des bâtiments officiels. Plusieurs pays occidentaux ont fermé temporairement leurs ambassades à Sanaa à la suite des violences qui secouent le pays. **R. I.**

Egypte

# Le Drian au Caire pour signer le premier contrat à l'export du Rafale

**Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian s'est rendu hier au Caire pour signer la première vente du Rafale à l'exportation, une consécration pour ce fleuron aéronautique français qui souligne aussi le soutien de Paris au président égyptien al-Sissi dans un contexte géopolitique tendu.**



**L**e contrat, d'un montant de 5,2 milliards d'euros, porte sur la vente de 24 avions Rafale à l'Égypte, fabriqués par Dassault Aviation, une frégate Fremm du groupe naval Dcns, ainsi que des missiles, fabriqués par le groupe européen Mbda. «C'est d'abord la marque d'un contrat de confiance de l'Égypte à l'égard de la France et à l'égard de la haute technologie française, que ce soit pour les avions, dont on parle beaucoup, mais aussi pour ses navires», s'est félicité M. Le Drian, cheville ouvrière de ce contrat. Menée en un temps record, à peine trois mois, cette vente à l'initiative de l'Égypte marque le souhait du Caire de diversifier ses sources d'armements et de s'affranchir de la tutelle américaine dont elle était très dépendante jusque-là. Elle souligne surtout le soutien affiché de Paris au régime égyptien, dans une région en proie à une profonde instabilité. «Avec l'Égypte, ça s'est fait très rapidement», a expliqué le président français, François Hollande. «D'abord parce que

l'Égypte voulait un avion de grande qualité» et «rapidement compte-tenu des menaces qui existent autour de ce pays». Paris, comme les autres capitales occidentales et nombre d'États dans la région, s'inquiète de l'expansion du groupe Etat islamique (EI) en Syrie et en Irak, et des risques de déstabilisation régionale.

«Dans le contexte actuel, c'est très important que l'Égypte puisse agir pour la stabilité et être en sécurité», a justifié François Hollande. «La sécurité était également nécessaire, compte-tenu de la frontière commune (de l'Égypte) avec la Libye et de la lutte contre le terrorisme, et compte-tenu de ce qui se passe aussi dans le Sinaï», a-t-il ajouté.

Paris n'a donc pas donné d'échos aux critiques des défenseurs des droits de l'homme, qui pointent un bilan «alarmant» du président Abdel Fattah al-Sissi depuis son arrivée au pouvoir. Peu avant l'annonce du contrat, Amnesty International France avait appelé Paris à «suspendre tous les transferts

d'armes» à l'Égypte en raison de la «répression, sans précédent depuis 30 ans» dans le pays. «A ma connaissance, le président Sissi a été élu par le peuple et, d'ailleurs, il y aura bientôt des élections législatives dans le pays», a répondu M. Le Drian.

Paris a fait le «choix politique assumé» de «jeter un voile pudique sur les vrais sujets des droits de l'homme dans l'Égypte de Sissi», résume Camille Grand, directeur de la Fondation pour la Recherche stratégique (FRS). Pour la France, cette vente est une aubaine car elle permet de résoudre en partie l'équation de la Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, qui stipule explicitement que des «livraisons à l'exportation du Rafale sont également prévues, permettant d'atteindre une cadence de production satisfaisante». Paris doit réceptionner 26 Rafale d'ici à 2019, mais avec une production minimale de l'appareil fixée à 11 exemplaires par an, elle devra accélérer ses achats pour maintenir cette cadence. Enfin, cette vente permet aussi

d'en espérer d'autres. «Il est probable que ceci va être positif pour d'autres prospects», a estimé le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius dimanche dernier sur Europe 1 et iTélé. Il a cité l'Inde, avec laquelle Dassault est en négociations exclusives depuis janvier 2012 pour 126 Rafale, et le Qatar (36 appareils). «Cette vente à un grand pays arabe va faire boule de neige», a également estimé le P-DG de Dassault aviation, Eric Trappier. L'appareil «a été engagé dans de nombreux théâtres d'opération (en Libye en 2011, au Mali en 2013 et actuellement en Irak, Ndlr) et les observateurs que sont l'ensemble des pays de la région en particulier ont pu voir son efficacité opérationnelle aux mains de l'armée de l'air française», a-t-il fait valoir. **AFP**

Ebola

## Les trois pays veulent éradiquer le virus d'ici le 15 avril

**Les trois pays les plus touchés par le virus Ebola - Sierra Leone, Liberia, Guinée - se sont engagés à éradiquer le virus d'ici le 15 avril lors d'un sommet dimanche dernier à Conakry.**

Les chefs d'Etat des trois pays «se sont engagés à réaliser «l'infection zéro Ebola dans les 60 jours» à compter du 15 février 2015. Ils ont demandé à la communauté internationale de fournir l'appui nécessaire pour réaliser cet objectif», indiquent-ils dans un communiqué diffusé par la présidence de la Guinée.

Depuis le début de l'épidémie, en décembre 2013, la maladie a fait 9 177 morts et touché 22 894 personnes dans neuf pays d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tous les décès, sauf 15, sont intervenus dans ces trois pays. Après un ralentissement, le nombre de malades touchés par la fièvre hémorragique Ebola a continué d'augmenter pour la deuxième semaine de suite, avec une forte hausse du nombre de cas en Guinée, a annoncé mercredi dernier l'OMS. L'épidémie «continuera de handicaper les économies de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone, même si les taux de transmission dans ces trois pays montrent des signes évidents de ralentissement», selon le communiqué diffusé à l'issue de cette rencontre à huis clos entre les présidents Alpha Condé (Guinée) Ellen Johnson Sirleaf (Liberia) et Ernest Bai Koroma (Sierra Leone). Lors du sommet, les trois pays ont voulu se doter «d'un plan harmonisé de riposte à Ebola et de relance économique qu'ils vont solidairement défendre lors du Sommet des partenaires bi et multilatéraux européens à Bruxelles le 3 mars».

L'épidémie pourrait coûter 6,2 milliards de dollars aux pays d'Afrique subsaharienne cette année, a estimé, le 20 janvier, la Banque mondiale (BM). «Nous savons à quel point sur la base des expériences dans la lutte contre la polio par exemple, il est plus facile de passer de 100 à 10 que de passer de 10 à 0. Le relâchement est donc notre pire ennemi», a déclaré, pour sa part, Ismaïl Ould Cheick Ahmed, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour Ebola. **AFP**

Offensive contre les rebelles rwandais

## La RDC dit «renoncer»

**K**inshasa a annoncé dimanche dernier qu'elle renonçait à l'aide des Nations unies dans son offensive annoncée contre les rebelles hutu rwandais dans l'est de la République démocratique du Congo après que l'ONU eut indiqué avoir cessé son soutien à cette opération.

«La République démocratique du Congo vient de renoncer à l'aide de la Monusco» (Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC), a déclaré le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, sur la Télévision publique nationale.

L'annonce a été faite dimanche par le chef de l'État, Joseph Kabila, lors d'une réunion avec les ambassadeurs de plusieurs pays en RDC et le chef de la Monusco, Martin Kobler.

«Le président a tenu à rappeler que la République démocratique du Congo était un État souverain», a ajouté M. Mende.

Samedi, un haut responsable onusien à New York avait déclaré que la Monusco avait «effectivement mis fin à son soutien aux FARDC» (Forces armées de la RDC).

Kinshasa avait dépassé la date limite du 13 février qui lui avait été imposée pour remplacer deux généraux fraîchement nommés et avec lesquels la Monusco dit ne pas pouvoir travailler. Les deux hommes au cœur de

la discorde sont les généraux de brigade Bernard Mandevu, chef de l'opération Sokola 2, chargée de lutter contre les groupes armés dans le sud de la province du Nord-Kivu, et donc en premier lieu contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), et le général Sikabwe Fall, chef de la région militaire du Nord-Kivu. L'ONU les accuse de s'être rendus coupables par le passé de graves violations des droits de l'homme, mais n'a jamais voulu dire publiquement ce qu'elle leur reproche exactement.

La traque des FDLR, dont plusieurs chefs sont accusés d'avoir participé au génocide de 1994 contre les Tutsi au Rwanda, est attendue de longue date en RDC. En novembre 2013, après la défaite de la rébellion congolaise du M23, essentiellement tutsi et soutenue par Kigali, M. Mende avait annoncé que les FDLR seraient la prochaine cible de l'armée.

Mais les FARDC ont entre-temps lancé une offensive contre un autre groupe rebelle étranger, les Forces démocratiques alliées (ADF), milice musulmane ougandaise présente dans le nord du Nord-Kivu depuis 1995, accusée d'être à l'origine de récents massacres de civils ayant fait au moins 260 morts d'octobre à décembre. Les Casques bleus sont engagés au côté de l'armée

congolaise dans cette offensive. Alors que l'on attendait le lancement d'une offensive conjointe FARDC-Monusco contre les FDLR, M. Kabila a refusé de donner son aval à une telle opération et l'armée a annoncé le 29 janvier qu'elle allait passer seule à l'offensive, comptant sur un soutien logistique, stratégique et opérationnel de la part de la Monusco.

Plusieurs diplomates et analystes doutent que Kinshasa ait réellement l'intention de désarmer par la force les FDLR, qui ne compteraient plus aujourd'hui qu'environ 1 500 à 2 000 combattants disséminés essentiellement au Nord et au Sud-Kivu. M. Mende a cependant assuré que l'opération allait se «poursuivre». Les FDLR sont opposées au président rwandais Paul Kagame dont l'arrivée au pouvoir à Kigali en 1994 avait mis fin au génocide. La milice qui n'a plus lancé d'offensive sérieuse contre le Rwanda depuis le début de la décennie 2000 est régulièrement accusée de crimes graves contre les populations civiles congolaises et de tirer ses ressources de trafics de minerais ou de bois dont les Kivus regorgent, avec la complicité locale de certains officiers congolais. Ses membres les plus anciens sont présents en RDC depuis 1994. **Agence**

Saad Hariri

# BILAN D'UNE DÉCENNIE DE POUVOIR

Première partie

**Il y a dix ans, Saad Hariri était intronisé héritier politique de son père Rafic Hariri, l'ancien Premier ministre et milliardaire libano-saoudien, assassiné le 14 février 2005.**

Par René Naba

**R**etour sur le parcours de Saad Hariri, un héritier problématique, un dirigeant off shore. Version réactualisée d'un papier publié en mars 2014

## De la fuite comme mode de gouvernement

L'histoire des relations internationales abonde d'exemples de gouvernement en exil, de gouvernement provisoire ou de gouvernement transitoire, mais nulle part ailleurs qu'au Liban ne s'est pratiqué l'exercice au quotidien d'un gouvernement off shore. Un chef de gouvernement dûment investi, mais quasiment absent du siège de son pouvoir, n'y faisant escale qu'entre deux voyages, gérant à distance un pays pourtant considéré comme l'épicentre d'une zone névralgique.

Le mérite en revient à Saad Hariri, l'héritier problématique de son père assassiné, Rafic Hariri, le milliardaire libano-saoudien, dont la mandature gouvernementale constituera, c'est là son unique titre de gloire, une rare contribution à la science politique contemporaine. Le premier cas dans l'histoire d'un gouvernement par télécommande (remote control), dans la double acception du terme, un gouvernement téléguidé par ses commanditaires saoudiens, dont il répercute les consignes par télécommande, depuis son lieu d'exil, à ses collaborateurs délocalisés au Liban.

Premier ministre du Liban du 27 juin 2009 au 12 janvier 2011, en 548 jours de pouvoir l'homme aura passé 200 jours hors du pays, la moitié de sa mandature gouvernementale, de surcroît jamais un mois plein au Liban. Chargé de l'expédition des affaires courantes dans la foulée de sa démission forcée, en janvier 2011, il vaquera à ses propres affaires, désertant, et le séraï, et sa capitale, dont il est l'élu, faisant le siège du Royaume saoudien pour assainir ses propres affaires sinistrées par ses propos inconsidérés à l'égard de ses bienfaiteurs saoudiens, révélés par WikiLeaks, ainsi que par sa gestion calamiteuse de son patrimoine qui le fera dégringoler au hit parade des fortunes mondiales.

En pleine tourmente de la révolte arabe du printemps 2011, l'homme insensible aux bouleversements de sa zone, demeurera trois ans en Arabie Saoudite en quête d'un mirobolant contrat, à l'effet de le renflouer et de payer ses créanciers, ses propres frères et sœurs, ayant opté pour la séparation des biens, face à un être aussi aléatoire.

Crime de lèse-majesté s'il en est, Saudi Oger, la florissante firme héritée de son père, accusera trois ans de retard dans la livraison du projet phare du Royaume «La route du roi Abdallah», la grande artère de la capitale saoudienne, du fait des sous-traitances multiples de ce projet, de même que le projet de l'Université Noura Bent Abdel Rahman.

L'ancien Premier ministre cherchera à compenser sa faillite par une jonglerie financière, la vente anticipée de l'espace aérien surplombant les présomés gratte-ciel que sa firme libanaise Solidere se proposait de construire dans l'espace de Beyrouth, une transaction sulfureuse de l'ordre de 12 milliards de dollars.

Ambitieux sans substrat intellectuel, celui qui passe pour le moins futé des héritiers



Hariri a été choisi, au mépris des règles de la primogéniture, par le tandem Bandar Ben Sultan, à l'époque président du Conseil national de sécurité, et son beau-frère Turki Ben Faysal, l'ancien chef des services de renseignements saoudiens, le gestionnaire d'Oussama Ben Laden durant la guerre d'Afghanistan, avec le soutien actif du vibronnant Jeffrey Feltman, la cheville ouvrière américaine de la contre-révolution au Moyen-Orient.

Son amateurisme en politique, comme dans la gestion d'affaires, lui vaudra, toutefois, fait unique dans les annales politiques du Royaume saoudien, une volée de bois vert de la part d'un des éditeurs les plus en vue du journal pan arabe saoudien *Al Hayat*, Daoud Al Charyane, qui l'accusera de dilapider le prestige du Royaume et son capital par sa politique erratique et de mettre en péril le sunnisme libanais par l'exaspération des antagonismes communautaires.

L'éviction des cercles du pouvoir saoudien de son compagnon festif, le prince Abdel Aziz Ben Fahd, le propre fils de l'ancien roi saoudien et un des gros actionnaires de Saudi Oger accentuera les tourments de l'héritier présomptueux. Au point qu'un prédicateur du vendredi en Arabie se posera publiquement la question de savoir s'il était judicieux de confier les rênes d'un pays à un homme qui ne sait pas gérer correctement sa propre société.

La désignation du prince Nayef Ben Abdel Aziz comme prince héritier du Royaume a accentué son désarroi pour avoir qualifié, au-delà des règles de la prudence politique, de «boucher» le propre fils du ministre saoudien de l'Intérieur et son principal collaborateur dans la lutte anti-Al Qaïda en Arabie, le prince Mohamad Ben Nayef.

Ses déboires financiers ont entraîné le licenciement de près d'un millier d'employés y compris dans le fleuron de son groupe la chaîne TV Future et Radio Orient.

Grand vainqueur des élections législatives qui ont suivi le retrait syrien du Liban, en juin 2005, l'homme en guise de baptême du feu, désertera le champ de bataille durant la guerre destructrice d'Israël contre son pays, en juillet 2006. Il traînera alors comme un boulet le sobriquet de «planqué de Beyrouth» par allusion à son exil de six semaines hors du

Liban durant les bombardements aériens israéliens, alors qu'en sa triple qualité de député, chef de la principale formation politique de Beyrouth et héritier du rénovateur de la capitale libanaise, sa présence sous les bombes aux côtés de ses électeurs et néanmoins compatriotes aurait eu valeur d'exemple, l'exemple du courage dans l'adversité. Son retour à bord d'un appareil de l'armée française a accrédité l'idée d'un homme revenu au pouvoir dans «les fourgons de l'étranger».

Pressenti pour le poste de Premier ministre, en juin 2009, l'homme mettra six semaines pour former son gouvernement, qu'il laissera en pan aussitôt la confiance obtenue pour aller se reposer en Sardaigne, laissant le pays en proie à des incendies de forêts particulièrement ravageurs.

Saad Hariri empruntera le chemin de la fuite, pour la troisième fois, en novembre 2010, en plein débat gouvernemental sur le jugement des faux témoins de l'enquête sur l'assassinat de son père, entreprenant une longue tournée diplomatique de trois semaines au Koweït, Abou Dhabi, Téhéran, Moscou et Paris, pour se donner une contenance internationale, à défaut de consistance, accréditant l'idée d'un fugitif.

La 4<sup>ème</sup> fuite interviendra, au printemps 2011, au moment de la publication de l'acte d'accusation du Tribunal spécial sur le Liban, pointant du doigt la responsabilité du Hezbollah dans l'assassinat de Rafic Hariri.

Le journal *Libération*, charitable, se dévouera pour justifier son absence du Liban par une mystérieuse tentative d'assassinat dont il aurait été la cible sur le chemin de l'aéroport de Beyrouth, alors que le fugitif n'avait plus mis les pieds dans son pays depuis plus de trois mois, se plaçant à l'abri en France pour s'épargner les retombées politiques de sa connivence avec la justice internationale; une connivence marquée, notamment par l'incarcération abusive de quatre officiers supérieurs libanais pendant quatre ans sur la base de faux témoignages présentés par des hommes aiguillonnés par le clan Hariri.

L'homme a justifié sa longue absence du Liban par les menaces physiques contre sa personne, comme s'il était le seul dirigeant libanais en danger dans un pays ouvert à tous

les vents, en proie à une quasi-guerre civile, comme si le chef du Hezbollah libanais Cheikh Hassan Nasrallah n'encourrait pas de plus grands risques, alors qu'il fait l'objet d'une traque minutieuse depuis près de 20 ans par la quasi-totalité des services israéliens et américains secondé par les autres services occidentaux et arabes, sans jamais fuir son pays.

En 10 ans, l'homme de la relève aura fui quatre fois, soit une fuite en moyenne tous les deux ans. N'est pas Invictus (l'Invincible) qui veut. Le credo quotidien de Nelson Mandela, scandé depuis sa captivité à Robben Island (Afrique du Sud), ne constitue manifestement pas sa déclamation quotidienne: «Aussi étroit soit le chemin, bien qu'on m'accuse et qu'on me blâme, Je suis le maître de mon destin, Le capitaine de mon âme»

Signe de son attachement au Liban, sa famille réside à Riyad et les vacances familiales du couple ne se passent jamais au Liban, toujours dans les pays étrangers, en France, en 2009, dans la foulée de sa nomination comme Premier ministre, en Sardaigne, en 2010, dans la foulée de la passe d'armes avec le Hezbollah à propos des faux témoins du Tribunal spécial sur le Liban. Son épouse, Lara Al Azm, fille de l'homme d'affaires syrien Bachir Al Azm, un des plus gros entrepreneurs de travaux publics d'Arabie Saoudite, n'a jamais fait d'apparition publique au Liban et ni participé à la moindre manifestation caritative ou culturelle dans le pays dont son mari est le chef du gouvernement.

## Son discours d'investiture: un chef-d'œuvre d'humour et d'érudition

Affligeant spectacle et consternant. Quiconque aura assisté au discours d'investiture du plus jeune Premier ministre de l'histoire du Liban, Saad Hariri, avait l'impression d'assister à un cours de lecture pour adulte analphabète. Égrenant avec difficulté des phrases écrites en gros caractères, l'homme était manifestement à la peine, au point que, faussement charitable, le président de



l'Assemblée nationale libanaise, Nabih Berri, lui proposera, non sans malice, l'aide d'un lecteur confirmé.

Pour un pays qui revendique un taux d'alphabétisme parmi les plus élevés du Monde arabe, qui joua un rôle d'avant-garde dans la renaissance culturelle arabe, une ville dont il est le député, qui abrite quatre universités dont certaines de réputation internationale, la performance de l'héritier laissera sans voix bon nombre de ses administrés.

Désigné en juin 2009 comme Premier ministre, il battra un record de durée pour la formation de son gouvernement, n'hésitant pas à prendre l'avion à tout propos et hors de propos pour des consultations avec ses tuteurs saoudiens, accréditant l'idée d'un homme sous influence. Saad Hariri, 12<sup>ème</sup> fortune arabe, 158<sup>ème</sup> au niveau mondial, a été désigné chef du clan Hariri et héritier politique de l'ancien Premier ministre, en contradiction avec la loi de primogéniture, sur injonction de la famille royale saoudienne.

Sa holding «Saraya», qui signifie «Le Sérail» par référence au siège du gouvernement libanais, opérait dans l'industrie, les travaux publics, le bâtiment et les médias, avec des investissements touristiques à Akaba, (Jordanie), au Yémen, au sultanat d'Oman et en Algérie, dans la région de Mostaganem.

Natif de Riyad, en 1970, le fils cadet de l'ancien Premier ministre est, à l'instar de toute sa famille, porteur de la nationalité saoudienne. Ce binational libano-saoudien plus Saoudien que Libanais considère sa mandature gouvernementale comme un ancrage saoudien dans le jeu politique libanais, la délocalisation du wahhabisme monolithique vers le Liban pluraliste.

Se présentant comme l'alternative à l'extrémisme sunnite croissant au Moyen-Orient, particulièrement dans les camps palestiniens du Liban autour de Tripoli (Nord Liban) et autour de Saïda (Sud Liban), l'homme a élu domicile, symboliquement au centre de Beyrouth, dans une résidence présumptueusement dénommée «Bayt al Wassat», la maison du juste milieu, située au pied du Sérail, l'impressionnant siège du gouvernement restauré par son père, une résidence usurpée à l'ancien roi des tissus anglais de Beyrouth, Mohamad Kheir Beyk Ayass, fondateur du marché du même nom «Souk Ayass».

Mais son amateurisme dans la gestion du groupe intégriste «Fatah al Islam» dans le camp palestinien de Nahr el Bared, au Nord Liban, a failli le carboniser avec l'ensemble de la configuration dont il était l'émanation.

Dans le projet multidimensionnel mis en œuvre par l'Arabie Saoudite et les États-Unis, le groupe intégriste sunnite devait servir de contre-pouvoir à l'effet de contrebalancer idéologiquement et militairement la milice chiite du Hezbollah et conduire à l'implantation des Palestiniens au Liban en vue de renforcer démographiquement les sunnites, la troisième plus grande communauté libanaise après les chrétiens 42% (toutes communautés confondues), les chiites 30% et les sunnites qui représentent pour l'instant 28% de la population libanaise.

À diverses reprises, Hariri s'en est servi, plus ou moins directement, comme d'un



levier, soit pour s'imposer comme alternative à l'extrémisme, soit pour montrer ses muscles face au Hezbollah. Mais à chaque fois, le bilan a été lourd et le jeu a failli mettre le feu au Liban.

Dans sa volonté de s'imposer comme leader sunnite, de garantir son maintien au pouvoir exécutif et de sécuriser la pérennité de ses marchés publics, parachevant en cela l'œuvre de son père, il a procédé à la mise à l'écart politique des chefs sunnites de Beyrouth et de Tripoli, avant de s'attaquer, en 2009, au symbole du nationalisme arabe, la famille Saad à Saïda, Sud Liban.

Dans une démarche à relent démagogique, il se rapprochera des groupes extrémistes du Akkar (Nord du Liban) et du Hermel (Centre du Liban), enjoignant aux échelons locaux de son parti, le Courant du futur (Al Moustaqbal), d'adopter leurs discours, tout en gardant un discours laïc et ouvert, au niveau national, à l'intention des médias étrangers, provoquant une crispation communautariste de la base sunnite et une radicalisation dans les rangs de son parti.

Le mufti du Mont Liban, Cheikh Mohamad el Jouzo, personnifie le mieux cette dérive communautariste au sein de l'entourage de Saad Hariri. Le dignitaire sunnite a ainsi menacé de retourner à la guerre civile si les chrétiens continuaient de réclamer le renforcement des prérogatives du président de la République, qualifiant les maronites, notamment les habitants du Kesrouan (fief maronite du Mont Liban) d'«esprit tordu, constituant le pire danger pour le Liban». Personnalité contro-

versée s'il en est, le mufti a prononcé son discours le 6 septembre 2009, dans la foulée de la formation du gouvernement présidé par Saad Hariri, sans être désavoué pour des propos qui présentent pourtant une menace réelle pour la paix civile.

Alors que les États-Unis menaient depuis 2001 «une guerre contre le terrorisme», leur allié local, le fer de lance de leur hétéroclite coalition libanaise, instrumentalisait en toute impunité un groupe intégriste sunnite dans le nord du Liban dans une opération à relent démagogique à visées électoralistes. Sur injonction occidentale, il devra lui couper les vivres, entraînant un déchaînement de violence. L'armée libanaise mettra trois mois avec le soutien logistique de la Syrie pour neutraliser le camp de Nahr el Bared, base opérationnelle de Fatah al Islam.

Le verbe lent, à l'embonpoint précoce pour une juvénile carrière, sans charisme, son dilettantisme désolera ses plus ardents parrains internationaux, affligés par sa couardise et son inexpérience.

### Baha'a Hariri ou le complexe du lobby juif américain

L'aîné de la fratrie, Baha'a, gestionnaire d'affaires entre Riyad et Amman, s'est distingué, c'est là son unique titre de gloire, par la création d'un «Centre Rafic Hariri pour les études stratégiques du Monde arabe», non à Beyrouth dont le nom est associé à celui de son père, mais à Washington qui pullulent d'instituts de ce genre, - qui plus est rattaché à «The Atlantic Council» -, un des segments de l'Aipacc, l'influent lobby juif

américain. Signe d'ouverture d'esprit ? Volonté de favoriser ses investissements aux États-Unis ? Indice d'une grave faiblesse caractéristique ? ou complexe d'infériorité à l'égard du lobby juif américain ? Baha'a en a confié la direction à Michelle Dion, une des activistes les plus fébriles de la cause de l'état hébreu aux États-Unis. Baha'a a mis en route ce projet le 21 septembre 2011, en plein printemps arabe, avec pour objectif déclaré de «favoriser la promotion de la démocratie dans les pays arabes», une profession de foi qui a retenti, au vu de l'affiliation du Centre à «Atlantic Council» et de la composition de sa direction comme un acte de soumission au magistère israélien de la pensée politique arabe contemporaine. Pour aller plus loin sur ce point, Fouad Siniora, le gouvernement de l'ombre.

Les piètres performances de l'héritier feront, bien qu'il s'en défende, le délice de Fouad Siniora, dont il en tirera habilement profit pour valoriser ses propres compétences. En quatre ans de responsabilités gouvernementales, le terne directeur financier du groupe éponyme avait pris goût au pouvoir, et, à l'ombre des coulisses, il préfère désormais les projecteurs de l'actualité.

Mais le profil bas qu'il affectionne face aux fauves de la vie politique libanaise n'est qu'apparence. Pétrus et cigare de la Havane relèvent désormais de son lot quotidien, qu'il consommait, régulièrement, au bien-nommé bar Le Cigare du luxueux hôtel Metropolitan de Sin El Fil, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, en compagnie de Detliv Mehlis, le premier enquêteur du Tribunal, homme des ténèbres s'il en est, et maître-d'œuvre des faux témoins que les deux hommes sont suspectés d'avoir manigancé pour les besoins de leur procès.

L'ancien gestionnaire des comptes de Rafic Hariri est, en effet, détenteur des lourds secrets sur les circuits de lubrification des rapports politiques du milliardaire. La maîtrise de ce dossier, particulièrement de la liste des émargements, lui a conféré une valeur dissuasive. Il en est conscient. Ses obligés sans doute aussi.

Redoutable sur le plan local, cette force de frappe ne lui saura cependant d'aucune utilité sur le plan international, notamment pour forcer la sympathie de Jacques Chirac, imperturbable en ce domaine, qui le traitement constamment en ce qu'il aura toujours été à ses yeux, un simple employé de Rafic Hariri.

L'excès d'obséquiosité qu'il affecte tant relève de la comédie du pouvoir. Au choc frontal, il préfère la dissimulation, la manœuvre oblique, un véritable mode de fonctionnement pour cet homme sans relief, au physique ingrat. Il en a été ainsi de la saisine du Conseil de sécurité de l'ONU et de la ratification de la convention dessaisissant le pouvoir libanais de ses prérogatives pour la conduite de l'enquête pénale et la mise sur pied du tribunal spécial sur le Liban et le procès Hariri. Sournois, l'homme avalisera la création du tribunal spécial sur le Liban, sans l'accord du Parlement libanais, ni l'accord de la République, dépositaire des prérogatives constitutionnelles en la matière, par une stratégie oblique de contournement, de même que son financement.



Brésil

# Adieu le stress, place à la fête avec les écoles de samba



**Annoncée par une explosion de percussions qui donne le frisson, l'école de samba Viradouro et ses milliers de danseurs, chars majestueux et multicolores, a donné dimanche dernier le coup d'envoi aux défilés du carnaval sur le sambodrome de Rio et... sous une pluie battante.**

Ce moment est attendu toute l'année par les Cariocas et surtout ceux des favelas, berceaux de nombreuses écoles de samba, qui se disputent dans les nuits de dimanche et lundi derniers, le titre convoité de «championne» du carnaval, devant les 72 500 spectateurs du sambodrome.

Après des semaines de sécheresse et une chaleur torride, la pluie s'est mise à tomber en début de soirée, mais n'a découragé ni le public ni les danseurs. «La pluie ne nous gêne pas, au contraire, ça nous donne de l'énergie. En plus, ça nous rafraîchit, il faisait tellement chaud!», déclare à l'AFP, Cleber Santos, un percussionniste de 43 ans de Viradouro juste avant d'entrer en piste. «Je viens tous les ans. C'est le meilleur carnaval du monde!», assure dans les tribunes à ciel ouvert, Fatima Moreira, 42 ans, qui a enfilé un grand imperméable transparent.

Après avoir été reléguée en deuxième division, Viradouro revient dans le groupe

des meilleures avec un défilé qui raconte l'influence de la culture noire au Brésil, des racines africaines à celles de la samba. La star du tennis espagnol, Rafael Nadal, à Rio pour un championnat, est l'une des personnalités du défilé. La deuxième à passer, la traditionnelle «Manguera» aux couleurs vert et rose, rendra un hommage à la femme brésilienne. Puis viendra «Mocidade Independente», la plus attendue de la nuit car le «carnavalesco» (metteur en scène) du défilé est le célèbre Paulo Barros. Grâce à lui, l'école pourrait retrouver le titre de championne dont elle est privée depuis 18 ans.

Sur le thème «Que feriez-vous si le monde était sur le point de s'arrêter, qu'il ne vous reste qu'un jour à vivre?»: du shopping, de la gymnastique ou l'amour éffréné pendant 24h?, l'école mettra en scène sur l'un de ses chars monumentaux, une cinquantaine de personnes qui simuleront des relations sexuelles hétéro et homosexuelles, en couple ou en groupe.

L'école «Vila Isabel», qui rend hommage au chef d'orchestre brésilien, Isaac Karabtshevsk, suivra, puis «Salgueiro» avec un défilé sur les saveurs de la cuisine de l'Etat du Minas Gerais. La dernière en piste, quand le jour se lèvera, «Grande Rio» parlera de tarot et d'astrologie. La tension est toujours très vive, car les défilés sont une compétition aux règles très strictes auxquelles on assiste avec la même passion que pour un match de foot. Dix critères sont pris en compte par 36 jurés, comme le choix de la musique, l'évolution

du couple porte-étendard de l'école ou encore celle de la «reine de la bateria» qui danse seule devant les centaines de percussionnistes.

La plus mal notée sera reléguée au «groupe d'accès», les écoles de deuxième division. Mais si les défilés des écoles de samba de Rio sont l'apogée de la fête et la carte postale du pays, c'est tout le Brésil qui est plongé dans le carnaval avec les «blocos» qui drainent des millions de personnes dans les rues désireux d'évacuer leur stress. Samedi matin, sous la chaleur torride de l'été austral, plus d'un million de fêtards du Bola Preta ont pris d'assaut le centre de Rio. Dimanche, d'autres blocos ont défilé dans divers quartiers de la ville: cow-boys rose bonbon, nonnes en minijupes, gaillards torsos nus body-buildés en couches-culottes, ils ont chanté et dansé dans un déluge de décibels.

Prévoyant, le gouvernement a mis à la disposition des 27 Etats fédérés du pays 120 millions de préservatifs en début d'année dont une bonne partie est distribuée pendant le carnaval.

A Rio, 15 000 policiers ont été mobilisés pour assurer la tranquillité des fêtards pendant le carnaval, mais à 180 km de là, dans la cité touristique et coloniale de Paraty, une personne a été tuée par balles et neuf autres blessées dimanche à l'aube: un trafiquant a sorti une arme pour tirer sur un rival dans un bloco. A Salvador de Bahia (nord-est), un homme a également été blessé par balle lors d'une rixe.

AFP

Maroc

## Deux journalistes français arrêtés et expulsés

■ Jean-Louis Perez et Pierre Chautard, deux journalistes qui réalisaient un documentaire pour France 3 sur l'économie au Maroc ont été arrêtés dimanche dernier à Rabat dans les locaux de l'Association marocaine des droits de l'homme (Amdh). Paul Moreira, patron et fondateur de *Premières Lignes*, a indiqué dans un communiqué qu'il s'agit de deux journalistes de son agence. Des policiers sont arrivés dans les locaux de l'association, ils «ont arrêté les deux journalistes et saisi leur matériel», a déclaré un responsable de l'Amdh, Youssef Rissouni.

Des membres des services de sécurité s'étaient rendus dans la matinée au siège de l'association «pour nous demander de leur livrer deux journalistes français (...), mais nous avons refusé», a, pour sa part, expliqué à l'AFP, le président de l'Amdh, Ahmad El-Hajj. Ces policiers «n'avaient produit aucune pièce d'identité ou mandat d'arrêt, mais ils nous ont dit que les journalistes n'avaient pas d'autorisation légale pour tourner au Maroc», a-t-il précisé. Selon Paul Moreira, les journalistes avaient demandé depuis plusieurs semaines une autorisation à Rabat sans avoir de réponse, ce qui leur avait fait croire qu'ils pouvaient travailler dans la légalité. Le 23 janvier, les autorités marocaines étaient intervenues à Rabat pour empêcher le tournage d'une émission de la chaîne arabophone de France 24, évoquant l'absence d'autorisation. Les deux journalistes ont été arrêtés au lendemain d'une visite au Maroc du ministre de l'Intérieur français, Bernard Cazeneuve, après une année de brouille diplomatique entre les deux pays et la suspension de la coopération judiciaire, qui n'a été rétablie que fin janvier, à la faveur d'un accord entre les deux gouvernements.

Le Monde

Arabie Saoudite

## Trois nouveaux cas du coronavirus

■ L'Arabie Saoudite a enregistré dimanche dernier trois nouveaux cas du coronavirus Mers (Syndrome respiratoire du Moyen-Orient), a annoncé hier le ministère de la Santé. Samedi, un décès et six nouveaux cas ont été signalés en Arabie Saoudite, qui a enregistré une hausse des cas en raison des conditions météorologiques changeantes. Depuis le premier cas rapporté en 2012, le pays a enregistré un total de 883 cas et 372 décès liés au coronavirus Mers. Actuellement, 27 malades sont sous traitement. Malgré les coûts élevés, l'Arabie Saoudite envisage de vacciner les chameaux soupçonnés d'être principale source de la propagation du virus.

R. I.

Corée du Nord

# Célébration en grande pompe de la naissance de feu Kim Jong-Il

La Corée du Nord a célébré en grande pompe l'anniversaire de la naissance de son ancien dirigeant, Kim Jong-Il, à coups de feux d'artifice, de promotions dans les rangs de l'armée et de promesses d'allégeance au n°1 un actuel Kim Jong-Un. Pour marquer la date de naissance de son père, un 16 février, Kim Jong-Un a promu dimanche des dizaines d'officiers de l'armée et effectué une visite nocturne au mausolée qui abrite son corps embaumé, a rapporté hier l'agence officielle Kcna.

Le jeune dirigeant nord-coréen était

accompagné de dignitaires du parti unique au pouvoir et de l'armée lors de cette visite au Palais du Soleil Kumsusan où repose également le corps embaumé de son grand-père, Kim Il-Sung, fondateur de ce qui est considéré comme la seule dynastie communiste de l'histoire. Un gigantesque feu d'artifice a également été tiré dans la soirée à Pyongyang pour célébrer cette date qui est connue en Corée du Nord sous le nom de «Journée de l'étoile brillante». Des milliers de militaires et de membres du parti se sont rassemblés dans un auditorium de la capitale pour prêter allé-

geance à Kim Jong-Un. Choe Ryong-Hae, l'un de ses conseillers les plus proches et secrétaire général du comité central du Parti des travailleurs leur a demandé de donner au besoin leur vie pour le protéger.

Les dates anniversaire de la naissance et de la mort de Kim Jong-Il et de Kim Il-Sung sont des jours de fête importants en Corée du Nord, parmi les pays les plus secrets et les plus hermétiques au monde.

Kim Jong-Un, qui aurait une trentaine d'années, est réputé vivre dans le luxe et apprécier les yachts, les fêtes et les petits plats gas-

tronomiques, des conditions de vie qui tranchent singulièrement avec celles des 25 millions de Nord-Coréens. L'organisation des droits de l'homme Human Rights Watch a choisi l'occasion de cet anniversaire pour déclarer que Kim Jong-Il, décédé en décembre 2011, avait dirigé un gouvernement parmi les «plus cruels et répressifs» du monde. Pendant ses 17 années de règne, il «a présidé sur la pire famine qu'ait connue le pays et supervisé des crimes systématiques contre l'humanité», a dit HRW.

AFP

Exposition de peinture d'Ahmad Mebarki

# Enfin du contemporain à la galerie «Aïcha Haddad» !

Il y a une drôle de toile parmi la série qu'expose Ahmad Mebarki à la galerie d'art Aïcha Haddad. Une partie centrale rouge, comme un tapis accroché verticalement. Du vert de part et d'autre, et une porte en arc en bas, dans son style gribouillé.



Par Nedjma Baya Merabet

La partie haute du tapis rouge contient une inscription en arabe, c'est la fameuse sourat El Fatiha. Mais pourquoi donc l'artiste n'a pas intégré l'épilogue et le prologue de ce verset coranique, le fameux «Bismillah» et le «Sadaqou Allah» ! Est-ce un acte de révolte contre l'omniprésence de la religion, qu'il voudra expurger de ses dogmes et obligations stériles, ou bien de l'Islam laxiste et paresseux. A chaque spectateur, son interprétation. Quoi qu'il en soit, le peintre fait dans le registre majoritairement abstrait, même si une partie des toiles contiennent des éléments concrets tels des objets dont on ne saurait s'il est question d'une cuisinière ou d'un ancien poste de radio, des sil-

houettes anonymes, blanc contrastant avec des couleurs plus sombres.

Il y a des tableaux qui possèdent une cohérence chromatique flagrante, des tons très urbains, modernes, de cette couleur taupe allié au noir, des touches de jaunes pâle ou ocre, quelques unes de bleu. Une atmosphère sombre et grave s'en dégage.

Ici une silhouette que l'on devine péniblement, presque une caricature d'immeuble aux coins anguleux, puis on aperçoit la tête posée dessus, et qui élimine la présence d'un cou. Là encore de l'abstrait, des couleurs qui font un tout disparate, le blanc et marron prédominants évoquent une sorte de période industrielle, où les logos sont le miroir des critères esthétiques des années 1970.

De l'abstrait très mêlé à du gribouillage,

du chaos, mais sensible avec ses formes raturées, comme des croquis tracés par une main peu entraînée, qui dans un coin, nous montre une forme parfaitement exécutée. Le clin d'œil de l'artiste, une sorte de sarcasme pictural. Il y a l'introduction de l'écriture en alphabet latin, qu'on ne pourrait déchiffrer. Mais sur d'autres toiles, les couleurs semblent plus éclatées, comme exprimant un désordre mental sans nom. Des couleurs pastel, claires, où s'injectent du sombre, souvent avec ces ratures qui, elles, nous disent une certaine forme de torture. Sur d'autres toiles abstraites, exposées plus discrètement, sans doute en raison de leur dimension un peu plus petite que

les autres, on voit un art abstrait évaporé. Un tableau n'évoque rien de près, mais par hasard, lorsqu'on le voit de loin, on aperçoit comme la silhouette d'un animal quadrupède, un cheval ou un âne ... surmonté d'un être humain. A peine perceptibles, ils se composent cependant de tâches qui semblent exécutées avec une très grande perfection. L'artiste nous balade ainsi entre des éléments très perspicaces, et d'autres qui ne reflètent qu'un chaos total, presque comme un enfant traumatisé qui s'acharnerait sur une feuille de papier avec ses crayons. La femme, elle, est présente avec des têtes à l'envers en triangle un peu arrondi, et ces deux femmes portent des livres et sont traversées de fils. Est-ce la musicalité évoquée par des grilles de solfège, ou bien un simple réfé-

rent de sèche-linge ? L'artiste nous amuse et nous balade ainsi sur de nombreuses toiles, et plus on passe du temps à observer, plus on découvre de petits détails discrets, mais parlant, ironiques et sarcastiques, critiques, mais calmes. A savoir ce qu'illustre la cellule dans un canal entourée de deux flèches qui la prennent en étau.

N. B. M.

## Après une longue attente Les premières cartes professionnelles remises aux artistes

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a procédé, dimanche dernier à Alger, à la remise des cartes professionnelles à une trentaine d'artistes lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs artistes et auteurs de différentes régions du pays.

«Cette initiative qui intervient un an après l'adoption du décret exécutif relatif aux modalités de couverture et de prestations sociales pour les artistes et auteurs, reflète le souci du gouvernement d'assurer une protection sociale aux artistes en tant que travailleurs indépendants non salariés (...). C'est un premier pas vers la consécration de la loi de l'artiste», a précisé la ministre, peu avant le début de la cérémonie.

Le gouvernement algérien avait adopté un décret exécutif relatif aux modalités de couverture et de prestations sociales pour les artistes et auteurs, le 9 janvier 2014, publié dans le *Journal officiel*, le 18 février de la même année.

Outre la carte professionnelle, d'autres projets sont au programme et seront examinés prochainement en concertation avec les artistes, a indiqué M<sup>me</sup> Labidi. Il s'agit en l'occurrence des contrats de travail qui permettront à l'artiste de s'affilier à la Sécurité sociale et de bénéficier d'une pension de retraite et la création d'un fonds de solidarité au profit des artistes, a-t-elle ajouté.

La distribution officielle des cartes professionnelles a été lancée hier à Tizi Ouzou, Constantine et Annaba puis dans d'autres wilayas du pays. 1 000 cartes seront distribuées dans le cadre de cette opération qui se poursuivra jusqu'à mars prochain.

Le président du Conseil national des arts et des lettres, Abdelkader Bendaâmache, a souligné l'importance de la carte professionnelle qui permettra à l'artiste de s'affilier à la Sécurité sociale, d'être reconnu en tant que membre actif de la société et de conférer un caractère professionnel à l'activité artistique.

La carte professionnelle de l'artiste est délivrée par le Conseil national des arts et des lettres installé en 2012 en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en vue d'assurer une protection morale et sociale aux artistes. L'organisme contribue également par ses propositions et recommandations à l'élaboration d'une politique visant la promotion des intérêts socio-professionnels de l'artiste.

La cérémonie de remise des cartes professionnelles a été marquée par la présence de plusieurs artistes et auteurs de renom dont Nadia Talbi, Mohamed Amari, Mohamed Hilmi, Ahmed Benaïssa, Abdallah Menai, outre le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, (Ugta), Abdelmadjid Sidi Saïd.

R. C.

Hommage à Chérif Kheddam

## Un des maîtres de la chanson algérienne

Un hommage a été rendu, dimanche dernier à Alger, au regretté Chérif Kheddam, un des maîtres de la chanson algérienne d'expression kabyle, dans une cérémonie qui a réuni des figures de la chanson kabyle, dans une ambiance conviviale. Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria était comble de monde, l'Orchestre national algérien de variétés, dirigé par Farid Ouameur, a ouvert la cérémonie avec une composition du maestro sous le titre de *Da Chérif*. Brahim Tayeb, Djidji et Nouria Yamine se sont donné du plaisir à reprendre Chérif Kheddam dans les meilleures titres qui auront marqué son parcours exceptionnel d'auteur, de compositeur et d'interprète.

Les choristes solistes, Idir Ould Slimane, Boubekeur Kherraz, Rahima Khelfaoui, Celia Ould Mohand, Cateia Aït Hamouda et Youcef Lazali, se sont succédé dans des interprétations des oeuvres de l'artiste méditant son génie créatif.

Près d'une quinzaine de chansons de Chérif Kheddam ont été brillamment étalées, deux heures durant, devant un public euphorique qui reprenait en chœurs les différents refrains, savourant chaque instant du récital dans la joie et la convivialité.

Les pièces, *Loukan Adoughal Themzi*, (Si jeunesse pouvait revenir), *ouzzadh Yedja Irouh* (Le bien-aimé t'a laissé, il est parti), *Thirga Ou Fennan* (le rêve d'un artiste), figu-

rent dans le programme choisi pour cet hommage. Entre autres chansons entonnées également, *Yewâar Adhetsough* (Difficile pour moi d'oublier), *Nemfaraq Ourenkhemmem* (Nous nous sommes séparés sans réfléchir),

*A Lemri* (Ô Miroir), et *Yemma* (Ma Mère).

Evoquant l'amour, la patrie, la beauté des paysages, l'exil, le voyage, l'attachement à la culture ancestrale et le souhait de voir l'Algérie prospérer, le plume de Chérif Kheddam a souvent été métaphorique, pleine d'images et allusive.

Les artistes qui ont animé la cérémonie, ont rejoint une dernière fois la scène pour chanter ensembles *El Dzaïr inch'Allah Atehlou* (1996), un des derniers titres écrits, composés et interprétés par Chérif Kheddam, appelant à la paix en Algérie.

Farid Ouameur, au fait de l'importance que revêt un tel hommage, a su donner de la hauteur à son sujet, usant de tous les plans harmoniques et toutes les possibilités rythmiques afin d'extraire la quintessence contenue dans chaque titre et la rendre au public dans des formes nouvelles. Dans de belles distributions polyphoniques, les instrumentistes de l'Orchestre national algérien de variétés ont brillé de maîtrise et de technique, montrant à travers leurs partitions toute l'étendue du talent de «Da Chérif» et son génie créatif.

Le public, homogène et attentionné a savouré tous les moments de la soirée dans la délectation et le plaisir de revivre le souvenir d'un homme qui aura offert sa vie au service du patrimoine culturel de son pays.

«Toutes ses formes musicales actuelles adaptées à l'oeuvre de Chérif Kheddam dénotent de la richesse de son répertoire et de l'intelligence contenue dans les pièces qui le composent», explique Abdelkader Bouazzara, directeur de l'Orchestre symphonique national. Né en 1927, Chérif Kheddam, est un des monuments de la chanson algérienne d'expression kabyle, avec à son actif plusieurs chefs-d'oeuvre qu'il a composés, écrits et interprétés. Son legs musical, élevé au rang d'école, Chérif Kheddam a laissé derrière lui une carrière artistique fulgurante, d'une soixantaine d'années qui a servi de modèle à des artistes aujourd'hui célèbres, et continue d'éclairer les jeunes chanteurs.

Il est décédé le 23 janvier 2012 à Paris et enterré dans son village natal, à Boumessaoud (Aïn El Hammam).

Créé en octobre 2014, l'Orchestre national algérien de variétés compte une quarantaine d'instrumentistes regroupant des musiciens appartenant au genre traditionnel, d'autres au style moderne, dans l'ossature d'un orchestre philharmonique.

APS

" On ne jouit bien que de ce qu'on partage. "  
Madame de Genlis



# FEMMES

ILS ONT DIT :

Vivre, quelle souffrance, et quelle souffrance sans partage ! "  
Victor-Lévy Beaulieu

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan



## Azania Noah

### Le plébiscite d'une chanteuse puissante

The Voice en est à sa sixième édition et certains talents sortent du lot. C'est le cas d'Azania Noah, originaire de Sierra Leone et désormais installée en Suisse. La jeune femme a conquis de sa voix puissante le jury de l'émission ce samedi 14 février.

D'un pas décidé, Azania Noah s'avance sur le plateau de The Voice devant les sièges retournés des jurés du show de TF1. Elle a une envie claire : «donner le meilleur d'elle-même» et convaincre. Dans la vidéo qui précède sa performance, la chanteuse parle de qui l'a motivée à tenter sa chance : «Whitney Houston, notamment avec sa chanson *Greatest Love of All*. Il faut

dire qu'Azania Noah a des points communs avec la diva disparue, il y a trois ans, (un 11 février). Une allure imposante, un sourire communicateur et surtout un puissant organe vocal.

La preuve avec son interprétation de Rise Like A Phoenix, l'hymne de courage qui a permis à Conchita Wurst de remporter l'Eurovision 2014. Habillée d'une robe rouge fluide, elle enchante de sa voix suave la mélodie solennelle. Azania Noah n'est pas à son coup d'essai. Comme elle le dit elle-même, elle a eu l'incroyable

chance de fouler les scènes «d'Asie, d'Afrique et des États-Unis».

Florent Pagny est le premier à s'être retourné, ses collègues Zazie, Jenifer puis Mika le suivent rapidement. L'interprète de *Big Girls You're Beautiful* salue sa «technicité de dingue». Mais le choix final d'Azania Noah se portera sur Florent Pagny, écoutant les conseils avisés du public dans la salle qui ne l'avait pas imaginée avec un autre coach. Elle semble, d'ores et déjà, avoir les armes pour la suite de la compétition.

## Beauté

### Six remèdes miracles 100% naturels pour faire disparaître les cernes

Dites adieu aux vilaines poches qui ont élu domicile sous vos yeux, grâce à ces 6 remèdes miracles et 100% naturels, sélectionnés par nos soins.

#### 1. Les sachets de thé vert ou de camomille

Ne jetez plus vos sachets de thé vert et de camomille ! Ils sont en effet très efficaces pour lutter contre les cernes. A appliquer sous les yeux, pendant 10 à 15 minutes, après les avoir laissés refroidir.

#### 2. Les rondelles de concombre

Cette astuce ne vous est sans doute pas inconnue. De nombreuses femmes l'utilisent en effet au quotidien. Certaines héroïnes de séries et films apparaissent même à l'écran, les yeux recouverts de deux rondelles de concombre. Il faut dire que cette méthode est efficace. Seule condition requise : que les deux rondelles soient bien fraîches. Car le froid est le remède idéal contre les cernes. Petite astuce en plus : placez 2 cuillères dans votre congélateur, laissez les quelques minutes à l'intérieur, puis

posez les sur vos yeux.

#### 3. L'huile d'olive et l'huile d'amande douce

Ces deux huiles sont très nourrissantes et permettent de réduire visiblement les cernes, tout comme les rides. Une action 2 en 1 très efficace. Faites donc un massage des yeux, avec l'une des deux huiles, chaque soir.

#### 4. Le jus de citron

Pour les cernes très visibles, il est vivement recommandé d'utiliser du jus de citron, connu pour son effet dépigmentant sur la peau. Imprégnez donc deux morceaux de coton avec quelques gouttes de jus de citron et appliquez-les ensuite sur vos yeux. Puis laissez poser une dizaine de minutes.

#### 5. La figue

La figue est un fruit enrichi en vitamine E, et connu pour ses propriétés antioxydantes, anti-inflammatoires, antirides et même antibactériennes. Appliquez donc une moitié de figue sur chaque œil, laissez les 10 à 15 minutes puis

rincez à l'eau tiède. Résultat : une peau visiblement plus éclatante et moins fatiguée.



#### 6. Les tranches de pomme de terre

Cela peut paraître étonnant mais il s'agit ici d'un remède très ancien et très efficace. La pomme de terre contient en effet des agents de blanchiment qui aideront à réduire vos cernes et à les faire disparaître.

Pour ce faire, appliquez deux tranches de pomme de terre sur vos yeux, le soir, avant d'aller vous coucher. Laissez-les poser quelques minutes puis retirez-les. Surprise garantie dès votre réveil.

### Comment perdre la graisse logée autour du ventre ?

Comment perdre la graisse disgracieuse située autour du ventre ? Le gras a tendance à s'accumuler vers le milieu du corps.

Même si nous pesons le même poids 10 ans plus tôt, peu à peu on commence à remarquer la formation d'une "bouée" ou de "poignées d'amour". Nous devons d'abord éliminer : bonbons, biscuits, gâteaux, cola et frites, et également de limiter les aliments frits à une fréquence d'une fois par mois, et gare contre toute complaisance pour le grignotage comme les chips, les biscottes et les pains raffinis. Dites-vous bien que plus vous allez faire de l'exercice, plus vous allez être performant et pourrez faire travailler votre corps. Vous commencez à 30 minutes par jour, ou 30 minutes au moins plusieurs fois par semaine. Entraînez-vous jusqu'à ce que vous soyez capable de faire de l'exercice confortablement pendant une heure, trois à cinq fois par semaine. Si tout ce programme est trop dur pour vous, commencez par marcher une demi-heure par jour, tous les jours. Rappelez-vous, nous devons tous commencer quelque part et vous êtes seulement en compétition avec vous-même.



## Couple

### Infidélité, on l'avoue ou pas ?

Oui, il vous est arrivé d'être tentée d'aller voir si l'herbe était plus verte ailleurs, voire de franchir le pas qui vous menait dans les bras d'un autre. Faut-il dans ce cas tout confesser ou garder cet écart pour soi ? Avantages et inconvénients de ce "coming-out"...

#### Pourquoi tout dire

Parce que verbaliser peut servir d'électrochoc : Quand les sentiments sont encore présents entre lui et vous mais que cela s'accompagne de beaucoup de souffrance, que vous avez la sensation de vous trouver dans une impasse communicationnelle parce que votre partenaire de vie ne vous écoute pas ou vous néglige, le fait de lui asséner cette vérité crue peut agir comme un coup de massue qui le contraindra à regarder vos problèmes conjugaux en face. S'il est véritablement attaché à vous, il pardonnera à terme l'incartade et comprendra l'importance de s'impliquer davantage dans votre relation.

Parce que cela vous délivre d'un intense sentiment de culpabilité Si le plaisir que ce coup de canif dans le contrat vous a procuré a été momentané, le remords qui vous poursuit depuis est, quant à lui, beau-

coup plus tenace. Alors, si vous ne parvenez pas à vous pardonner cette infidélité et que cela ronge au point de ne plus réussir à vivre normalement, décidez-vous à passer à table et raconter à l'homme de votre vie (le vrai) ce qui s'est passé. Vous exposez certes à la rupture mais vous vous déchargez par la même occasion d'un fardeau psychologique qu'il vous était de plus en plus difficile de porter...

Parce que vous exigez la même attitude de sa part Vous attendez de lui la plus parfaite transparence et ne supporteriez pas qu'il vous cache un "accident" de cette importance ? Soyez donc cohérente avec vous-même et inspirez-vous de l'adage "Ne fais pas autrui ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse"...

#### Parce qu'il est préférable qu'il ne l'apprenne pas par une tierce personne

Si votre petite escapade a eu à des témoins et qu'il est possible que l'écho de celle-ci revienne aux oreilles de votre chéri, mieux vaut prendre les devants et lui en parler avant que quelqu'un ne s'en charge à votre place....



**Les DÉBATS**  
Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •  
• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : http://www.lesdebats.com • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS

Coupes africaines des clubs

## L'USMA bat Foullah, L'ASO réalise l'essentiel

L'USM Alger a réussi son entame en compétition africaine en'emportant avant-hier soir sur le score de 3 à 0 contre les Tchadiens du Foullah Edifice en match aller du tour préliminaire de la Ligue des Champions de la CAF disputé au Stade Omar Hamadi. L'ouverture du score a été précoce pour les Usmistes, puisque Chafaï a trouvé la faille de la tête dès l'entame du match (4?), ce but a permis aux Rouges et Noir d'aborder la suite de la rencontre avec sérénité.

En deuxième période, le représentant algérien évoluera à onze contre dix puis contre neuf après l'exclusion de deux joueurs. C'est d'abord le gardien Dilah, auteur d'un bon match et de plusieurs

arrêts décisifs jusque-là, qui est exclu pour une faute sur Kouadiou dans la surface, l'arbitre désigne le point de penalty (52?). Il sera transformé par Belaili (57?), qui trompe ADO le gardien remplaçant. Un second rouge sera donné au capitaine Djimenam pour un coup de coude sur Laifaoui (75?), mais l'USMA ne parviendra à corser l'addition que dans les arrêts de jeu sur une belle reprise du remplaçant Andria (90?-5). Le score aurait pu être plus large en faveur du club algérien, mais qui lui permet toutefois d'envisager sereinement la manche retour dans deux semaines au Tchad. Par ailleurs, et en Coupe de la Confédération africaine, l'ASO Chlef s'est facilement imposée 2-0 contre l'équipe de Kemboi Eagles



de Sierra Leone en match aller des 1/32e de finale de la coupe de la CAF. Les choses étaient bien parties pour les rouges avec un premier but dès la 21e minute par Kouakou qui reprend un service de Daham à l'affut d'une faute de main du gardien.

En fin de première mi-temps les choses se sont compliquées avec l'expulsion plus que sévère du capitaine Samir Zaoui au niveau du rond central (45?-2?). Enfin les chélieffis ajoutent un second but par Smahi très bien servi par Saad Tedjar (80e). Rappelons que le match retour aura lieu aussi à Chlef dans quelques jours en raison de l'interdiction de jouer en Sierra Leone à cause du virus Ebola.

Imad M.

Coupe d'Angleterre  
Ryad Mahrez  
a joué et perdu

■ L'équipe de Leicester City où évolue le milieu international algérien Ryad Mahrez, s'est fait éliminer dimanche par Aston Villa (2-1), en 1/8e de finale de la Coupe d'Angleterre de football. L'équipe locale a mené au score grâce à deux buts signés Bacuna (68') et Sinclair (90'), avant que Leicester ne réduise le score au temps additionnel par Kramaric (90+2'). Titularisé par l'entraîneur Nigel Pearson, Ryad Mahrez a disputé l'intégralité de la rencontre. En championnat, Leicester devra cravacher dur pour assurer son maintien en Premier League, puisqu'il occupe la position de lanterne rouge avec 17 points. Ryad Mahrez (23 ans) avait rejoint Leicester en janvier 2014 en provenance du Havre AC (Ligue 2 française), pour un contrat de trois ans et demi. Il faisait partie de la liste des 23 joueurs retenus pour prendre part avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, qui s'est disputée en Guinée équatoriale.

Liga espagnole  
Feghouli  
prend le meilleur  
sur Lacen

■ Le duel ayant mis aux prises les internationaux Algériens Sofiane Feghouli et Medhi Lacen, lors du match Valence-Getafe dimanche pour le compte de la 23e journée de Liga espagnole de football, a tourné à l'avantage du Valencian Feghouli, dont l'équipe s'est imposée (1-0) face au Getafe de Lacen. L'unique but de cette rencontre a été signé Alvaro Negredo, sur penalty à la 71e minute, permettant au FC Valence de se hisser à la 4e place du classement général, avec 47 points. Soit juste derrière le Real (1er), le FC Barcelone (2e) et l'Atletico Madrid (3e). Le milieu de terrain de Getafe, Medhi Lacen, a été titularisé par son entraîneur à l'occasion de cette 23e journée de Liga et a disputé la totalité des 90 minutes, au moment où Feghouli a fait son entrée en jeu à la 60e minute, en remplacement de De Paul. Tout aussi actif que son compatriote, Feghouli a dynamisé le jeu offensif du FC Valence qui, onze minutes plus tard, ouvrait le score sur penalty par Negredo. Feghouli et Lacen ont, l'un comme l'autre joueur, fait partie du groupe algérien ayant pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations, en Guinée équatoriale.

MC Alger

## Raïssi prend la défense de Gorges



■ Le président du MC Alger Abdelkrim Raïssi, a pris la défense de son entraîneur portugais Arthur Jorge après les critiques acerbes dont a fait l'objet ce dernier de la part des supporters et de l'entourage du club à l'issue du nul concédé à domicile face au Sahel SC du Niger (0-0) samedi en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Arthur Jorge ne connaît pas encore d'une manière parfaite le championnat algérien, malgré cela, il est en train de remonter la pente permettant à l'équipe de quitter la lanterne rouge qu'elle a occupée pendant de longues journées. Je suis persuadé qu'avec lui nous serons meilleurs à l'avenir», a déclaré le président mouloudéen. A l'issue du match contre le Sahel SC, une équipe méconnue sur la scène continentale, beaucoup de voix se sont élevées dans le camp mouloudéen pour remettre en cause le travail effectué par le champion d'Europe avec le FC Porto (Portugal) en 1987, depuis son

arrivée au MCA en novembre dernier en remplacement de Boualem Charef. Les auteurs de ces avis estiment que la touche du technicien lusitanien tarde à apparaître sur le terrain, s'appuyant dans leur jugement, sur les prestations très timides de leurs joueurs dans toutes les rencontres disputées sous la houlette d'Arthur Jorge, avec lequel le Mouloudia est toujours dans la zone de relégable. Certains sont même allés le faire savoir au président du club à l'issue du match de samedi, non sans envier le CR Belouizdad, dont l'arrivée de l'entraîneur français Alain Michel, a complètement métamorphosé les Rouges et Blanc, passés de la 15e place à la 3e après 20 journées de championnat. «Le CRB a de la chance d'avoir engagé un entraîneur qui connaît assez bien le championnat algérien où il a exercé pendant plusieurs saisons avec le MCA, la JSM Béjaïa et la JS Saoura. Ce n'est pas le cas d'Arthur Jorge qui découvre notre football pour la première fois», a tenté de justifier Raïssi, aux commandes du vieux club de la capitale depuis janvier dernier. Pour sa part, l'entraîneur portugais a estimé que l'effectif qu'il a hérité de son prédécesseur, Boualem Charef, ne lui offrait pas beaucoup de solutions.

«Rien que pour ce match de la Coupe de la CAF, j'ai pratiquement fait entrer tous les attaquants dont je disposais sur le banc de touche, mais sans pour autant que l'on ne trouve des solutions face à un adversaire très regroupé derrière», a expliqué Arthur Jorge qui, dès son arrivée au club, s'était dit étonné d'apprendre que le Mouloudia avait libéré 15 joueurs durant l'intersaison. Mais le coach de l'adversaire du MCA samedi, le Marocain Rachid El Gheflaoui, a «enfoncé» à sa manière son homologue mouloudéen en estimant que la manière de jouer des Algérois a facilité la tâche à son équipe pour revenir avec un précieux nul d'Alger.

Olympique Lyonnais

## Aulas : «Pour rejouer, Bahlouli doit d'abord perdre du poids»

■ La non convocation de l'attaquant Lyonnais Farès Bahlouli, pour le match de la 25e journée de Ligue 1 française, dimanche face au FC Lorient, est justifiée par le «surpoids» que présente actuellement ce joueur, selon le président du club Jean-Michel Aulas. «L'absence de Yassine Benzia (un autre franco-algérien de l'OL, ndr) est due au fait qu'il ressent encore des douleurs à sa cheville. Pour ce qui est de Bahlouli, il faudrait qu'il retrouve son poids de forme» a expliqué Jean-Michel Aulas, via son compte Twitter. Une réponse aux interrogations de certains supporters et analystes qui s'attendaient à ce que ces deux jeunes franco-algériens fassent au moins partie du déplacement à Lorient. Le coach Hubert Fournier avait dévoilé samedi la liste des 18 joueurs qu'il a retenus pour ce match de la 25e journée face au Merlus et parmi lesquels ne figuraient pas ceux de Yassine Benzia et Farès Bahlouli. Ceci n'a pas manqué de soulever certaines interrogations, obligeant le président Aulas à éclairer de sa lanterne. Rachid Ghezzal, le frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader, a en revanche fait partie du déplacement à Lorient, au même titre que Nabil Fékir, un jeune meneur de jeu qui intéresse la Fédération algérienne de football dans sa quête de renforcer les rangs des «Verts» par de nouveaux talents. L'Olympique Lyonnais est l'actuel leader du championnat de France, avec 50 points, soit avec une longueur d'avance sur l'Olympique de Marseille et le Paris Saint-Germain.

CRB Aïn Fekroun  
Abdelkrim Latrèche  
quitte son poste

■ La direction du CRB Aïn Fekroun (Ligue 2 algérienne de football), et l'entraîneur Abdelkrim Latrèche ont convenu de se séparer à l'amiable, a-t-on appris auprès du club. Le départ de Latrèche intervient 48 heures après la défaite concédée en déplacement face au CABB Arreridj (2-0), en match comptant pour la 20e journée du championnat de Ligue 2. Abdelkrim Latrèche, qui avait débuté la saison à la barre technique de l'AB Merouana, avait succédé en octobre dernier à Aziz Abbès, limogé à l'issue de la défaite concédée à domicile face au DRB Tadjenant (1-2), dans le cadre de la 7e journée. A l'issue de la 20e journée, le CRBAF pointe à la 8e place au classement avec 26 points, à deux points du premier reléguable, l'USMM Hadjout.

Supercoupe d'Afrique  
L'ESS se préparera  
à Sidi Moussa

■ L'Entente de Sétif (Ligue 1 algérienne de football), entame mercredi un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue du match de la Supercoupe d'Afrique face au Ahly du Caire (Egypte) le samedi 21 février au stade Mustapha-Tchaker (Blida), a-t-on appris dimanche auprès de la direction du club sétifien. Avant d'intégrer le centre de Sidi Moussa, mis à la disposition de l'ESS par la Fédération algérienne de football (FAF), les joueurs de l'entraîneur Kheireddine Madoui entameront leur préparation lundi à l'école des Sports olympiques d'El Baz à Sétif. La formation sétifienne avait déjà pris ses quartiers à Sidi Moussa, à la veille de la finale (retour) de la Ligue des champions, disputé le 1er novembre dernier à Blida face aux Congolais de l'AS Vita Club (0-0). Au match aller, les Sétifiens avaient tenu en échec les Congolais à Kinshasa (2-2). De son côté, Al-Ahly du Caire est attendu jeudi à Alger avec un effectif amoindri après le forfait de l'attaquant nigérian Peter Ebimobewe, alors que le milieu de terrain Hossam Achour, reste incertain.





Algier  
Ensoleillé  
Min 9 °C  
Max 13 °C



Oran  
Ensoleillé  
Min 8 °C  
Max 15 °C



Annaba  
Ensoleillé  
Min 6 °C  
Max 13 °C

## Mobilis Sponsor des 6<sup>èmes</sup> Journées du marketing sportif

Sous le patronage du ministère des Sports, Mobilis accompagne la 6<sup>ème</sup> édition des Journées du marketing sportif, organisée par RH International Communication, qui se déroulera les 16 et 17 février 2015, à l'hôtel El Aurassi, Alger, sous la thématique : « Mieux comprendre la mécanique sportive ». Durant deux jours, un débat de haut niveau, animé par des experts nationaux et internationaux, permettra aux participants d'échanger des points de vues et d'évoquer les nouveautés et actualités qui régissent le domaine du marketing sportif.

A cette occasion, Mobilis interviendra par une communication qui s'articulera sur sa propre expérience avec son ambassadeur de la marque, le champion olympique, Taoufik Makhloufi, et la manière avec laquelle l'image de marque de l'athlète a été associée à l'image de l'entreprise.

Par le biais de ce sponsoring, Mobilis, entreprise citoyenne, confirme son intérêt et engagement infaillible dans toutes les actions qui tendent à faire évoluer le sport, notamment le marketing sportif, pour valoriser au mieux nos athlètes et sportifs.

Communiqué

## Création d'une entreprise de messagerie de presse Achèvement de l'étude préalable

L'étude préalable à la création d'une entreprise de messagerie de presse, avec la participation de cinq entreprises de la presse publique, est finalisée, a déclaré, dimanche dernier à Tébessa, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Cette entreprise couvrira l'ensemble des régions du pays et permettra d'éviter certains dépassements en matière de prix des journaux dans les zones éloignées, a souligné le ministre, au cours d'un point de presse au siège de la Radio nationale de Tébessa. M. Grine s'est, par ailleurs, félicité de la «bonne couverture» de cette wilaya en matière de réception des programmes radiophonique grâce au réseau d'échange multimédia par satellite Menos. Cette couverture, aujourd'hui de l'ordre de 88%, sera portée à 95% à l'horizon 2016, a affirmé le ministre, avant de rappeler les efforts entrepris pour l'élimination de toutes les zones 'ombre.

Le ministre de la Communication a, par ailleurs, insisté de nouveau, sur le professionnalisme des journalistes qui se doivent, a-t-il souligné, de vérifier les informations rapportées et la fiabilité des sources. Il a également exhorté les représentants des médias à respecter les règles de la déontologie, rappelant au passage que le développement de la presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle, reste tributaire du respect des principes de l'éthique.

M. Grine avait auparavant inspecté, lors de cette visite de travail, le relais de TDA à Doukène, sur un site culminant à 1 800 m d'altitude. Il s'est également enquis du site devant abriter le futur siège de la radio de Tébessa.

R. N.



Selon un ex-ministre français

## Manuel Valls était «sous influence juive»



Roland Dumas, ex-ministre des Affaires étrangères français, avocat et fervent défenseur de la cause palestinienne, a déclaré, hier, que le Premier ministre de son pays, Manuel

Valls, était sous influence juive. «Il a des alliances personnelles, chacun sait qu'il est marié avec quelqu'un - quelqu'un de très bien du reste - qui a de l'influence sur lui», a déclaré M. Dumas à

propos de Manuel Valls, faisant référence à Anne Gravoine, la femme de ce dernier. L'ancien ministre des Affaires étrangères était l'invité de Jean-Jacques Bourdin sur RMC et Bfmtv.

La classe politique française, de gauche comme de droite, n'a pas tardé à réagir.

Sur le réseau social Twitter, le président de l'Assemblée nationale française, le socialiste Claude Bartolone s'est dit «révolté par les propos de Roland Dumas qui relèvent d'un antisémitisme ordinaire».

La ministre de l'Education, Najat Vallaud-Belkacem trouve Roland Dumas «aterrant» et estime également qu'il «nourrit l'antisémitisme ordinaire». Benoît Hamon, ancien ministre, considère simplement que «Dumas est écœurant».

Anne Gravoine est attendue à Alger, mardi 17 février, pour une représentation musicale. L'épouse de Manuel Valls, violoniste, donnera un concert de musique classique, rapporte le journal électronique TSA.

Contrebande

## Saisie de plus de 100 kg de kif traité

Plus de 100 kilogrammes de kif traité et divers produits destinés à la contrebande ont été saisis dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche dernier la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

A Béchar, les gendarmes de la brigade de cette wilaya, «agissant sur renseignements, ont récupéré un quintal et un kilogramme de kif traité abandonnés dans la zone d'Ouedi-Khroua, commune de Béchar», précise la même source, qui souligne qu'une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade de Béchar.

A Tlemcen, les garde-frontières de Hadj Miloud, Abdellah et Sidi Boudjenane et les gendarmes des brigades de Boukanoune et Marsa Ben M'Hidi ont récupéré, lors de patrouilles sur la bande frontalière, une quantité de détergents et 10 185 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers.

Les garde-frontières de Goulita et El Houidjbet (Tébessa) et les gendarmes des brigades de Ouled Moumen et Khedara (Souk Ahras) ont récupéré, lors de patrouilles sur la bande frontalière, 3 262 litres de carbu-

rant, abandonnés par des contrebandiers. Toujours dans la wilaya de Tébessa, les garde-frontières de Goulita ont récupéré, lors d'une patrouille dans la circonscription communale de Safsaf El Ouesra, deux bêtes de somme, 240 litres de carburant, quatre quintaux de rond à béton et deux sacs de déchets de plomb, abandonnés par des contrebandiers. Dans la wilaya d'El Tarf, les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial ont interpellé, lors d'une patrouille à la commune de Ben M'hidi, une personne qui transportait à bord d'un véhicule, 1 248 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente clandestine. Par ailleurs, les gendarmes de la brigade d'El Harmilia (Oum El Bouaghi) ont interpellé, lors d'une patrouille sur la route reliant Aïn M'lila à Aïn Fakroun, une personne à bord d'un véhicule et saisi 5 076 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente clandestine.

Riad D.

## ACTU...

### Pénurie de carburant Le P-DG de Naftal rassure

«Actuellement, il n'y a plus de pénurie de carburants», a rassuré, hier, le président-directeur général de Naftal, Saïd Akretche, sur les ondes de la Radio nationale Chaîne I, qui explique le manque enregistré dans certaines wilayas de l'est du pays par «les difficultés d'acheminement suite aux intempéries et la fermeture du port de Skikda pendant 20 jours».

Récusant les rumeurs qui ont fait état d'un arrêt de la production et une réduction des importations de ce produit, le P-DG de Naftal a expliqué que sa société a mis sur le marché plus de 2 millions de tonnes de carburants supplémentaires et renforcé ses moyens de transport avec six nouveaux camions-citernes pour répondre à une demande de plus en plus croissante. «La demande nationale a augmenté de plus de 50% au cours de ces dernières années», a-t-il indiqué.

### Accidents de la circulation Cinq personnes tuées en deux jours

Cinq personnes ont été tuées et 50 autres blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant la période du 15 au 16 février, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le plus lourd bilan a été enregistré au niveau de la wilaya de Naâma avec deux personnes décédées et 30 autres blessées, suite au renversement d'un bus de transport des voyageurs assurant la liaison Chlef-Tindouf, survenu sur la RN6, dans la commune de Naâma, a précisé la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de cinq incendies urbains et industriels au niveau des wilayas de Mostaganem, Djelfa, Chlef, Illizi et Saïda qui ont causé des brûlures et des gênes respiratoires à six personnes, dont deux personnes atteintes de brûlures suite à un incendie déclaré dans une habitation à la cité Kerma Boudjemaâ, dans la commune de Mesaâd (Djelfa).

Deux autres personnes ont été incommodées par la fumée suite à un incendie qui s'est déclaré dans une chambre à la cité universitaire filles Hani-Salah, dans la wilaya de Chlef ainsi que deux personnes atteintes de brûlures, suite à un incendie déclaré dans un local commercial au centre-ville de la commune de Aâchacha (Mostaganem). En outre, des éléments de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à une personne incommodée suite à l'inhalation du gaz butane à l'intérieur d'une habitation à la cité 1 680 Logements, dans la commune de Birtouta.

R. N.

### Large de l'Italie Plus de 2 000 immigrés provenant de Libye secourus

2 164 immigrés provenant de Libye ont été secourus dimanche dernier entre les côtes libyennes et l'île italienne de Lampedusa à bord de 12 canots de fortune, ont indiqué les médias, citant les services de secours italiens.

Les opérations, à quelques dizaines de miles marins de la Libye, effectuées par des unités italiennes avec l'appui de cargos, ont permis de recueillir sains et saufs tous les passagers de ces 12 bateaux. Selon le site de la chaîne TGCom24, 520 migrants se trouvaient à bord du bâtiment Orione de la Marine militaire italienne, plus de 900 autres ont été récupérés par des vedettes des garde-côtes et des patrouilleurs de la police des finances italienne, et les autres par divers cargos qui s'étaient dérivés dans la zone.

R. R.